

Phénomènes

la revue des phénomènes OVNI

**DOSSIER
"MYSTERES"
NORVEGE, 10 ANS
APRES**



L'ARMEE ESPAGNOLE REVELE...

**ENLEVEMENTS PAR OVNI,
L'EPIDEMIE AMERICAINE**



**PARTEZ A LA
DECOUVERTE DE
NOUVEAUX MONDES**

AVEC LE

36.15. SOS OVNI

Phénomène

la revue des phénomènes OVNI

Phénomène est une publication bimestrielle d'SOS OVNI, association à but non lucratif. Ses objectifs sont d'étudier le phénomène ovni en marge de tout dogmatisme et de toute considération d'ordre mystique ou sensa-

Rédaction : Renaud Marhic - Perry Petrakis
- Gilbert Rolland et pour les dessins : Thierry
Rocher - Didier Moreau.

Rédacteur en chef et directeur de la
publication
Perry Petrakis

SOS OVNI
Boîte postale 324
13611 Aix-en-Provence Cédex 1 - France
Tel : 42.20.18.19. (24h/24)

Fax : 42.27.26.18.

Minitel :
36.15. Code SOS OVNI

Publicité :
42.27.26.18.

Les articles n'engagent que la responsabilité
de leur auteur. Les manuscrits reçus au
siège ne seront retournés que sur demande
écrite de l'auteur. Toute correspondance né-
cessitant une réponse doit être accompagnée
d'une enveloppe timbrée au tarif requis.

Représentations :

Thierry Rocher
(SOS OVNI - Seine)
Laurent Toupet
(SOS OVNI - Centre)
Christian Morgenthaler
(SOS OVNI - Est)
Christian Soudet
(SOS OVNI - Seine Maritime)
Jean-Paul Lamagna
(SOS OVNI - Isère)
Michel Figuet
(SOS OVNI - Var)
Jean-Pierre Ségonnes
(SOS OVNI - Sud-Ouest)
Patrick Pottier
(SOS OVNI Poitou-Charentes)
Jean-Pierre Troadec
(SOS OVNI - Rhône)
Renaud Marhic
(SOS OVNI - Nord-Ouest)
Perry Petrakis
(SOS OVNI Sud-Est)

Avec l'ensemble du réseau d'alerte et d'expertise
SOS OVNI et le concours de l'Association
Professionnelle de la Circulation Aérienne.

Abonnements France et Europe :
6 numéros 150 ff

Composition et mise en page :
SOS OVNI

Impression :
Imprimerie Borel et Feraud - Gignac

Les maillons d'une chaîne

Vous l'aurez remarqué, la couverture de ce numéro est en couleur. Nous avons en quelque sorte anticipé votre soutien, estimant qu'une couverture couleur était plus à même de refléter, tout comme le fait celle d'*Ovni-Présence*, le caractère et les objectifs d'SOS OVNI. Plus que jamais, nous avons besoin de votre aide, notamment pour poursuivre cette expérience qui, nous l'espérons, vous plaira.

Nos pensées, ce bimestre, vont vers nos collègues de l'Est, tous pays confondus, qui, malgré les difficultés que l'on peut imaginer (guerres, inflations-dévaluations, manque de papier sans parler des éléments de première nécessité), se sont immédiatement mobilisés pour maintenir en place les maillons de la chaîne ufologique qui est avant tout une chaîne d'amitié.

Nous pensons particulièrement à nos amis russes, roumains, bulgares, polonais et yougoslaves, qui, après avoir vu disparaître des idéologies auxquelles ils n'adhéraient pas toujours (loin s'en faut), sont obligés d'assister, impuissants, aux sordides compromissions dont ils ont l'impression de faire les frais.

Loin de nous l'idée de vouloir nous prononcer en accord ou en désaccord avec tel ou tel système politique. Qu'ils soient cependant tous ici assurés de notre compassion et de nos remerciements.

Sommaire

Enlèvements par ovnis... l'épidémie

américaine	_____	page 3
Bloc-notes	_____	page 14
Lumières norvégiennes	_____	page 15
Les Forces Aériennes Espagnoles		
ouvrent leurs archives	_____	page 19
Interview de		
Vicente-Juan Ballester Olmos	_____	page 22
En France et dans le Monde	_____	page 25
Notes de lecture	_____	page 26
En direct d'SOS OVNI	_____	page 27
Revue de presse	_____	page 29
Annonces gratuites	_____	page 30
Vous dites ?	_____	page 31

© Phénomène. Bimestriel n° 14 - Mars - Avril 1993. Dépôt légal à parution. Commission paritaire : 73863. En couverture : l'un des phénomènes observé dans la vallée d'Hessdalen (Norvège) photographié au cours de l'une des nombreuses surveillances effectuées par UFO Norway dans le cadre du "Projet Hessdalen". Cliché X. Droits réservés.

Amériques

Enlèvements par ovnis... l'épidémie américaine

○ Joseph J. Stefula, Richard D. Butler, George P. Hansen

Budd Hopkins est sans doute celui qui a fait le plus pour attirer l'attention sur la problématique des enlèvements par des extra-terrestres. Ses efforts ont contribué à intéresser à la question tant les médias que les scientifiques. Il a écrit deux livres largement diffusés (Missing Time, 1981 et Intruders, 1987), créé la Fondation Intruders, et a participé un nombre incalculable de fois à divers articles et conférences.

Bien que Hopkins ne soit ni un thérapeute expérimenté, ni un universitaire, ni un scientifique, il a pu intéresser de telles personnalités à ses recherches. John E. Mack, un médecin, détenteur du prix Pulitzer, ancien chef du Département de Psychiatrie à l'Ecole Médicale de Harvard, a loué les travaux d'Hopkins et lui a exprimé sa reconnaissance. Hopkins a collaboré avec des universitaires pour la rédaction du livre *Unusual Personal Experiences* (1992) qui fut adressé à 100 000 professionnels de Santé Mentale. Il a témoigné en tant qu'expert lors d'une audience concernant les compétences professionnelles d'un médecin qui dit avoir été enlevé. Grâce à d'aussi importants appuis et d'aussi impressionnantes relations, mais aussi compte tenu de ses efforts infatigables à l'égard des enlevés, Hopkins est devenu la personne la plus en vue dans ce domaine. Ses contributions, qu'elles soient positives ou négatives, ont été rapidement remarquées par tous, tant à l'intérieur qu'en dehors de l'ufologie.

L'année passée, Hopkins s'exprima en de très nombreuses occasions au sujet d'un enlèvement impliquant plusieurs témoins, et qui se serait

déroulé en novembre 1989. L'enlevée était Linda Napolitano, une femme vivant au douzième étage d'une tour située dans la partie basse de Manhattan (New York) (Hopkins a déjà employé le pseudonyme de Linda Cortile pour désigner cette personne). Il a été dit que trois personnes situées dans un véhicule à deux pâtes de maison virent émerger d'une fenêtre trois extraterrestres et une femme, qui tous se seraient élevés vers un engin. Il a également été dit qu'une femme qui conduisait sur le pont de Brooklyn put, elle aussi, assister à la scène.

L'affaire a suscité un formidable intérêt y compris à l'étranger. Il en a été question dans le *Wall Street Journal*, *OMNI*, *Paris Match*, et le *New York Times* et Hopkins et Napolitano ont été invités à participer au show télévisé *Inside Edition*. Le *Mufon UFO Journal* (l'une des principales revues spécialisées américaines, NdT) le qualifia de «Cas d'enlèvement du Siècle». Même le magazine technique *ADVANCE for Radiologic Science Professionals* consacra un article sur l'implant nasal de Linda. Nous nous attendons à une couverture médiatique encore plus importante, non seulement dans la presse ufologique

mais de la part des principaux médias.

Dans un court article présentant son exposé au symposium du MUFON de 1992, Hopkins écrivait : «Je parlerai de ce que j'estime être le cas le plus important qu'il m'ait été donné de voir, susceptible d'asseoir la réalité objective des enlèvements par ovni». Au cours de son intervention à cette manifestation, il déclarait : «Il s'agit probablement du cas le plus important rencontré dans toute mon existence». Dans son résumé rédigé à l'intention de la Conférence pour l'Etude des Enlèvements, tenue en juin 1992, au Massachusetts Institute of Technology, il disait : «L'importance de ce cas est virtuellement incalculable, car il conforte puissamment tant la réalité objective des enlèvements que la précision de la régression hypnotique telle qu'elle fut employée pour cette enlevée». Compte tenu de la renommée d'Hopkins et de son jugement, il convient d'étudier minutieusement ce cas.

Les deux premiers auteurs du présent article avaient entendu parler de cette affaire avant que Hopkins ne l'évoque en public et avaient décidé d'en suivre l'évolution. Ils informaient régulièrement le troisième signataire de la progression de leur enquête. C'est lorsque le cas fut publiquement présenté que nous commençâmes à nous inquiéter des éventuelles répercussions à long terme qu'il pourrait avoir sur la recherche en matière d'enlèvements.

Durant de nombreuses années, Butler participa aux réunions informelles organisées par Hopkins à l'intention des enlevés et des chercheurs. Butler découvrit le cas au cours de ces réunions et invita Stefula à participer à celle du début octobre 1991. Au cours de cette rencontre, Hopkins évoqua l'affaire et Stefula eut l'occasion de parler à Linda de ce qu'elle avait vécu. Butler et Stefula lui donnèrent leurs numéros de téléphone en lui disant que si elle avait besoin de quoi que ce soit elle pourrait les contacter, et que Stefula avait

de nombreux amis dans diverses agences fédérales de maintien de l'ordre susceptibles de pouvoir l'aider. La proposition fut renouvelée à Hopkins.

Le 28 janvier 1992, Linda demanda à voir Richard Butler et ils se rencontrèrent à New York, en compagnie de Stefula, le 1er février 1992. Elle leur communiqua de nouveaux détails sur ce qui s'était passé (voir plus loin), en leur demandant de ne pas parler de cette rencontre à Hopkins. A la convention du MU-FON, à Albuquerque, Nouveau-Mexique, en juillet, Hopkins et Linda présentèrent le cas ensemble. Stefula, qui participa à la Convention, et qui avait assisté aux débats, commença à se poser des questions. Certaines des déclarations contredisaient de façon flagrante ce qui avait été précédemment dit à Butler et lui-même. Nous prîmes contact avec Hopkins dans l'espoir de clarifier ces points, mais il refusa de nous rencontrer, prétextant qu'il ne souhaitait pas évoquer l'affaire avant d'avoir soumis le manuscrit de son livre. Malgré ce premier refus, nous pûmes toutefois nous rencontrer le 3 octobre 1992, chez Hopkins, où nous obtînmes encore quelques éléments.

Pour rédiger la présente relation de ce qui se serait passé, nous nous basons sur les dires de Linda et Hopkins au symposium du MU-FON de 1992 sur nos interviews de Linda, sur les déclarations d'Hopkins du 13 septembre 1992 à la conférence de Portsmouth, New Hampshire, ainsi que sur les deux articles de cinq pages chacun publiés dans les numéros de septembre et décembre du *Mufon UFO Journal*.

En avril 1989, Hopkins reçut une lettre de Linda Napolitano, une New Yorkaise. Linda disait avoir commencé la lecture de son ouvrage *Intruders* et s'être souvenue que, 13 ans plus tôt elle avait détecté une bosse à côté de son nez. Cette bosse fut

examinée par un médecin qui affirma qu'elle avait subi une opération. Linda répondit qu'elle n'avait jamais subi une telle intervention et vérifia même auprès de sa mère, qui le lui confirma.

Hopkins s'intéressa à l'affaire car il se pouvait qu'elle soit étayée d'éléments médicaux et puis parce que Linda habitait non loin de chez lui, ce qui facilitait les choses. Linda rendit visite à Hopkins pour lui confier un peu de son passé. Elle se souvint de quelques détails pertinents, mais ne pensait pas encore être sous le coup d'un quelconque phénomène d'enlèvement. Puis, elle commença à participer aux réunions d'Hopkins consacrées au soutien aux enlevés.

Le 30 novembre 1989, Linda appela Hopkins pour lui dire qu'elle avait été enlevée dans la matinée, en lui donnant quelques détails. Quelques jours plus tard, elle fut soumise à une régression hypnotique au cours de laquelle elle se souvint être sortie par la fenêtre du douzième étage, en flottant, et avoir été amenée à bord d'un objet situé au-dessus de l'immeuble par un rayon de lumière blanche-bleue.

Un an plus tard (en février 1991), Hopkins reçut une lettre signée des deux prénoms Richard et Dan (nous n'avons aucune preuve absolue de l'existence de «Richard» et «Dan»). Afin d'éviter de lasser le lecteur, nous omettrons volontairement le terme «prétendus» lorsque nous nous y référerons). Dans la lettre, il était dit qu'ils étaient tous deux officiers de police en planque dans une voiture garée sous une route aérienne entre 3h00 et 3h30 du matin, à la fin novembre 1989. Au-dessus d'une tour, ils purent voir un grand objet rouge-orangé avec des lumières vertes tout autour. Ils racontaient avoir vu une femme accompagnée de plusieurs silhouettes étranges sortant par une fenêtre pour pénétrer dans l'objet. Richard et Dan disaient être

tombés sur le nom d'Hopkins et avoir décidé de lui écrire. Ils poursuivaient en affirmant qu'ils étaient très préoccupés par le sort de cette femme, qu'ils souhaitaient la retrouver, lui parler, et s'assurer qu'elle était vivante et qu'elle allait bien. Enfin, ils précisaient qu'il leur serait facile de retrouver l'immeuble et la fenêtre par où elle était sortie.

En recevant la lettre, Hopkins s'empressa de prendre contact avec Linda pour lui dire qu'elle devait s'attendre à recevoir la visite de deux policiers. Quelques jours plus tard, Linda rappela Hopkins pour lui dire que Richard et Dan étaient passés la voir. Lorsqu'ils avaient tapé à sa porte, en se présentant comme des policiers, elle ne fut pas trop surprise car, disait-elle, il était fréquent que des policiers quadrillent son immeuble à la recherche de témoins de meurtres. Cependant, même en ayant été prévenue, elle ne s'attendait pas réellement à recevoir la visite de Richard et Dan. Après être entrés chez elle, ils exprimèrent leur soulagement qu'elle soit en vie. Richard et Dan ne souhaitaient pas toutefois rencontrer Hopkins bien qu'ils lui eussent écrit et malgré l'insistance de Linda. Richard demanda à Linda s'ils leur était possible de rédiger un rapport pour ensuite l'enregistrer. Elle donna son accord et, quelques semaines plus tard, Hopkins reçut une cassette de Richard qui décrivait ce qu'ils avaient vu.

Hopkins devait aussi recevoir, peu après, une lettre de Dan qui donnait encore quelques détails. Ce dernier disait que Richard avait prit un congé car la rencontre rapprochée l'avait émotionnellement traumatisé. Dan dit aussi que Richard surveillait Linda en secret (cette information émane de l'exposé fait par Hopkins au symposium du MU-FON, en 1992 à Albuquerque. A la conférence de Portsmouth, Hopkins affirma avoir reçu une lettre de Richard disant que Dan avait été obligé de prendre des vacances. Il n'est pas clair pour nous

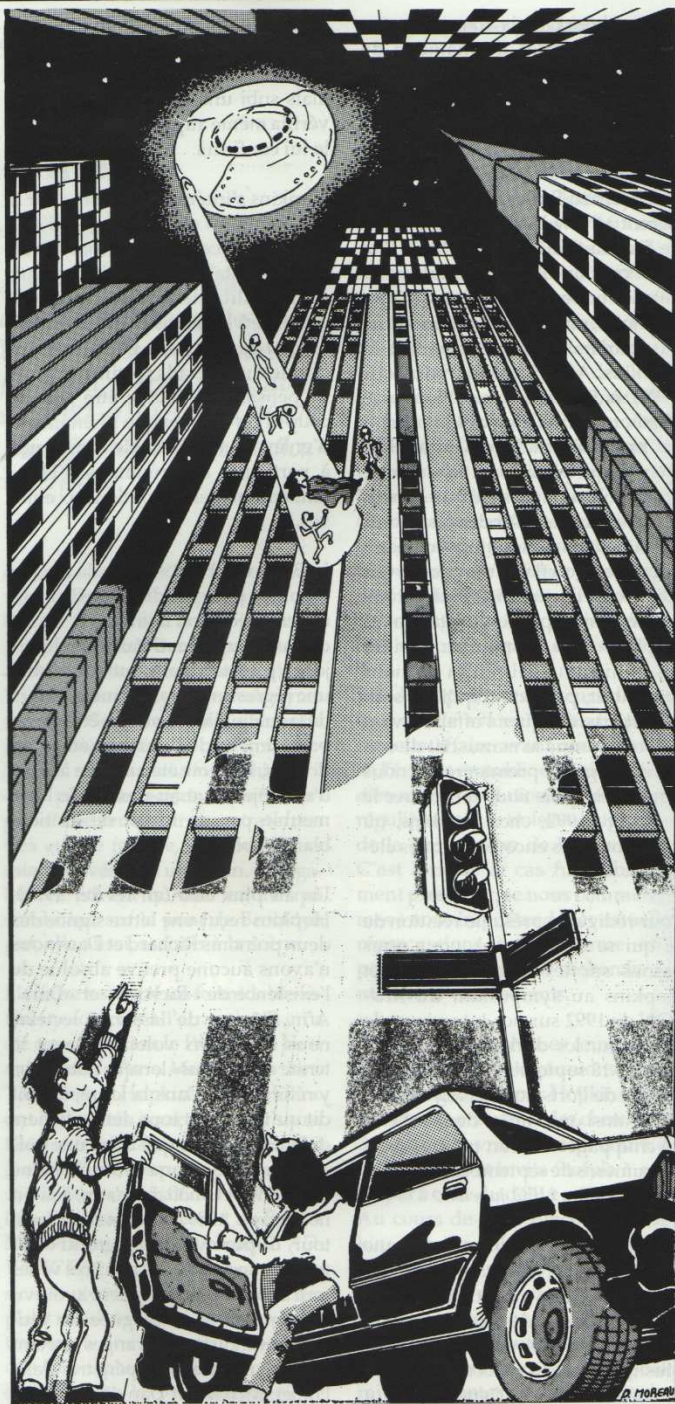
Phénomène

que Hopkins se soit trompé, ou que les deux aient pris un congé).

Hopkins reçut une autre lettre de Dan dans laquelle il était dit qu'en fait, lui et Richard n'étaient pas des officiers de police mais des agents de sécurité qui conduisaient un personnage très important (VIP) vers un hélicoptère dans le bas de Manhattan lorsque l'observation eut lieu. Dan disait que leur véhicule avait calé, et que Richard l'avait poussé jusque sous la route aérienne. Toujours selon cette lettre, le VIP avait lui-même vu l'enlèvement et était devenu hystérique.

Linda dit qu'en avril 1991 elle rencontra Richard dans la rue, non loin de chez elle. Il lui demanda de monter dans un véhicule conduit par Dan, ce qu'elle refusa de faire. Richard la ceintura, puis, avec quelque difficulté, la jeta dans la voiture. Linda affirme avoir été baladée durant trois heures et demie, interrogée au sujet des extraterrestres et questionnée pour savoir si elle travaillait pour le gouvernement. Elle prétendit aussi qu'on l'obligea à ôter ses chaussures afin qu'ils puissent lui examiner les pieds pour voir si elle était une extraterrestre (ils devaient par la suite affirmer que les extraterrestres n'ont pas d'orteils). Linda se souvenait qu'un autre véhicule avait été impliqué dans cet enlèvement et, sous régression hypnotique, se souvint de la plaque minéralogique de cette deuxième voiture, ainsi que d'une partie de celle dans laquelle elle se trouvait. Hopkins affirme que les plaques ont été identifiées comme appartenant à des «agences» spéciales (sans donner d'autres explications).

Au symposium du MUFON, quelqu'un demanda à Linda si elle avait informé la police de ce rapt. Elle répondit que non en précisant que l'enlèvement était légal car il avait des implications pour la sûreté de l'Etat.



Dans des échanges avec Butler datés du début de l'année 1992, Linda s'était inquiétée pour sa sécurité. Une rencontre fut arrangée avec Stefula en raison de son passé au service de la loi. Au cours de l'après-midi et une partie de la soirée du 1^{er} février, Linda donna de nouveaux détails sur ses enlèvements.

Elle dit que, dans la matinée du 15 octobre 1991, Dan l'accosta dans la rue et la traîna dans une Jaguar de couleur rouge. Le hasard voulu qu'elle ait un magnétophone et elle put donc subrepticement enregistrer quelques minutes de l'interrogatoire de Dan, mais il découvrit rapidement l'appareil et le confisqua. Dan conduisit jusqu'à une maison située sur la plage de Long Island. Là, il demanda à Linda d'ôter ses vêtements pour passer une chemise de nuit blanche, identique à celle qu'elle portait le soir de son enlèvement. Il dit qu'il voulait lui faire l'amour. Elle refusa, acceptant néanmoins de passer la chemise de nuit par dessus ses vêtements. Lorsqu'elle eut fini, Dan s'agenouilla et commença à bredouiller des choses incohérentes à propos du fait qu'elle était la «*Dame des Sables*». Elle s'enfuit vers une maison non loin mais Dan la rattrapa sur la plage et lui plia le bras dans le dos. Il plaça deux doigts sur sa nuque afin de lui faire croire qu'il était armé, et la força à entrer dans l'eau où il lui enfonça deux fois la tête. Il continuait à délirer et, au troisième plongeon, elle crut qu'elle ne remonterait plus. Puis, une «force» s'abattit sur Dan, le renvoyant sur le sable. Elle se mit à courir mais elle entendit un bruit, comme un pistolet que l'on armerait. Elle se retourna et put voir Dan qui la prenait en photo (Linda dit que finalement, les photos prises sur la plage furent expédiées à Hopkins). Elle poursuivit sa course, mais Richard apparut à ses côtés, comme sorti de nulle part. Il l'arrêta et la convainquit de retourner vers la maison en lui disant qu'il allait calmer Dan grâce à une boisson droguée. Elle y consentit. Une fois à l'intérieur, Richard mit Dan sous la dou-

che pour le laver de la boue et du sable. Ce délai permit à Linda de fouiller les lieux, de remettre la main sur son magnétophone et de découvrir des papiers à entête de la CIA.

Lors d'une brève conversation datée du 3 octobre 1992, Hopkins dit à Hansen que Linda vint le voir peu après son retour à Manhattan juste après ce rapt. Elle était ébouriffée, avait du sable dans les cheveux et avait été traumatisée par l'expérience.

Au cours de la rencontre du 1^{er} février avec Butler et Stefula, Linda affirma avoir rencontré Richard à l'extérieur d'une banque de Manhattan, le 21 novembre 1991. Ce dernier l'informa de la détérioration de l'état mental de Dan. Pendant la période de Noël, Linda reçut une carte ainsi qu'une lettre de trois pages de Dan (datées du 14 décembre 1991). La lettre avait été timbrée et oblitérée aux Nations Unies (le bâtiment de l'ONU à New York a une poste dont n'importe qui peut se servir). Dan disait qu'il était dans une institution psychiatrique et qu'on le maintenait sous sédatifs. Il paraissait amoureux de Linda et certaines de ses allusions laissaient penser qu'il souhaitait l'enlever, la sortir du pays et l'épouser. Linda paraissait s'inquiéter de cela (elle transmis une copie de cette lettre à Stefula et Butler).

Linda dit aussi que les 15 et 16 décembre 1991, l'un des deux hommes avait tenté de la rencontrer à proximité de la zone commerciale du port de mer de South Street. Il conduisait une grande Sedan noire avec des plaques aux couleurs de la délégation d'Arabie Saoudite aux Nations Unies. Linda dit qu'au cours du premier incident, pour éviter la rencontre, elle pénétra dans un magasin. Le jour suivant, la même chose se produisit et, pour la même raison, elle se tint près de quelques hommes d'affaires jusqu'au départ de l'individu.

Lors de la rencontre du 1^{er} février, Linda dit que Hopkins avait reçu une lettre du «*troisième homme*» (le VIP) et elle était en mesure d'en rapporter des phrases entières apparemment mot à mot. La lettre parlait des dangers écologiques qu'encourrait la planète, et Linda précisa que les extraterrestres s'étaient impliqués pour mettre un terme à la guerre froide. La missive se terminait sur une mise en garde à l'encontre d'Hopkins qui devait cesser de rechercher le «*troisième homme*» sans quoi la paix mondiale serait potentiellement menacée.

Linda livra encore quelques détails sur son enlèvement de novembre 1989. Elle dit que les hommes se trouvant dans le véhicule avaient, au moment de l'observation, ressenti une forte vibration. Elle affirmait également qu'au cours de régressions hypnotiques elle s'était revue sur une plage avec Dan, Richard et le troisième homme. Elle s'était dit qu'elle devait être utilisée par les extraterrestres pour contrôler ceux-ci. Elle communiquait avec ces hommes par télépathie et sentait qu'elle avait connu Richard avant son enlèvement de novembre 1989, suggérant qu'ils avaient peut-être déjà été enlevés ensemble. Nous avons aussi appris que le troisième homme était en fait Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations Unies à l'époque des faits. Linda dit que les divers véhicules employés lors de ses rapt avaient pu être identifiés comme appartenant aux Missions de différents pays auprès de l'ONU.

A la conférence de Portsmouth, Hopkins évoqua le troisième homme en disant : «*J'essaie de faire ce que je peux pour obliger cette personne à se découvrir*».

Durant l'été 1991, un an et demi après l'enlèvement par l'ovni, Hopkins reçut une lettre d'une femme, standardiste à la retraite, habitant le comté de Putnam dans l'état de New York (Hopkins lui avait donné le

pseudonyme de Janet Kimble). Il ne prit pas la peine d'ouvrir l'enveloppe et, en novembre 1991, il en reçut une deuxième avec, à l'extérieur, les mentions «*Confidentiel, concerne le pont de Brooklyn*». Ces inscriptions bizarres et le fait qu'elle ait écrit deux lettres ne parurent pas éveiller de soupçons dans l'esprit d'Hopkins. La femme, une veuve d'environ 60 ans, affirmait s'être trouvée en voiture sur le pont de Brooklyn, le 30 novembre 1989, à 3h16. Sa voiture se serait arrêtée et ses phares s'éteignirent. Elle aussi put voir un grand objet illuminé au-dessus d'un immeuble. En fait, la luminosité était si forte qu'elle dut se masquer les yeux bien qu'elle se trouvât à plus de 400 mètres. Elle déclara néanmoins avoir vu quatre silhouettes émerger en position foetale d'une fenêtre. Simultanément, elles s'élevèrent en flottant jusqu'à l'intérieur de l'objet. Mme Kimble eut peur et des gens se trouvant dans des véhicules derrière elle «*couraient autour de leur voiture avec les mains sur la tête, hurlant de terreur et d'incrédulité*». Elle écrivait : «*Depuis cette observation, je ne suis jamais retournée à New York et je n'y retournerai jamais, quels qu'en soient les motifs*». Malgré sa terreur et tout ce mouvement, elle eut la présence d'esprit de farfouiller dans son sac pour en extraire un briquet afin d'éclairer sa montre et voir l'heure.

Hopkins a interrogé cette femme de visu et au téléphone. Elle dit avoir trouvé son nom dans une librairie. Elle appela les renseignements pour obtenir son numéro, puis chercha son adresse dans les pages blanches de l'annuaire. Elle prétend avoir été réticente à l'idée de parler de l'affaire et elle ne l'aurait évoquée qu'avec son fils, sa fille, sa soeur et son beau-frère.

En novembre 1991, une femme médecin qu'Hopkins décrit comme étant «*intimement liée à Linda*», lui fit une radiographie de la tête connaissant l'histoire de l'implant nasal et parce

que Linda lui parlait fréquemment du problème de son nez. Le cliché ne fut pas aussitôt développé. Quelques jours plus tard, le médecin le présenta à Linda mais paraissait très nerveuse et ne souhaitait pas en parler. Linda apporta le cliché à Hopkins qui, à son tour, le montra à un ami neurochirurgien. Ce dernier fut ébahi. On voyait dans les environs du nez un objet de taille honnête, et artificiel de toute évidence. Hopkins a montré une diapo de ce cliché au cours de ses exposés et l'implant est on ne peut plus apparent, même pour un public néophyte. L'objet avait deux extrémités allongées d'environ six millimètres se terminant par ce qui ressemblait à un filament tortillé.

Toujours au cours de notre rencontre de février, elle nous donna divers détails supplémentaires qui peuvent avoir leur importance. Elle se sentait surveillée et avait remarqué qu'une fourgonnette gris-argentée avait stationné près de chez elle. Elle dit aussi qu'elle avait naguère été chanteuse professionnelle et même la voix principale d'un disque à succès, mais qu'elle avait subitement perdu cette voix, un jour sous la douche. On lui aurait également fait comprendre que son sang était inhabituel. Un médecin lui aurait dit que ses globules rouges se régénèrent plutôt que de mourir. Elle se demandait si cela pouvait avoir pour origine une influence extraterrestre. Elle tenta peu après de retrouver ce médecin, en vain. Elle paraissait sous-entendre qu'elle était dorénavant extraterrestre en partie ou qu'elle collaborait avec eux.

Elle nous dit aussi qu'elle avait un accord avec Budd Hopkins pour scinder en deux parties égales tout profit tiré d'un éventuel livre sur ce cas.

Il y a un certain nombre d'interrogations incontournables auxquelles on ne trouve aucune réponse et qui jettent un doute sur la crédibilité de

l'affaire.

La plus importante est que les trois prétendus témoins principaux (Richard, Dan et Perez de Cuellar) n'ont pas été directement interviewés par Hopkins, bien qu'il y ait plus d'un an et demi qu'il soit au courant et que l'enlèvement date de trois ans.

Richard et Dan sont censés avoir rencontré Linda et ont écrit des lettres. Linda a une photo de Dan. Mais lui et Richard refusent cependant de parler à Hopkins. Aucun élément tangible ne permet de confirmer l'existence de ces deux hommes.

Bien qu'au départ, ils se soient montrés très inquiets sur le devenir de Linda, les hypothétiques «Richard» et «Dan» ont tout de même attendu une année avant de la contacter ainsi que Hopkins. Pourquoi ? De plus, ils prirent contact avec ce dernier avant de joindre Linda. Pour quelle raison ? Après tout, ils savaient où habitait l'enlevée et n'avaient donc a priori aucune raison de contacter Hopkins. Pourquoi ne pas l'avoir ignoré complètement ?

La femme du pont dit qu'avant d'appeler Hopkins, elle n'en avait parlé qu'à son fils, sa fille et son beau-frère. Pourquoi ne joignit-elle pas d'autres enquêteurs ? Pourquoi seulement Hopkins ? Si elle prit bien contact avec quelqu'un d'autre et que nous nous soyons trompés, la vérification est-elle possible ? Quelqu'un a-t-il enquêté sur cette personne, auprès des voisins, des amis, de sa famille ou de ses anciens employeurs ? Quel est son passé ? Connaissait-elle Linda ? Toutes ces questions n'ont pas été posées ce qui permet de douter des déclarations du seul témoin direct interrogé.

Dan a passé beaucoup de temps dans un asile. Richard a été victime d'une détresse émotionnelle grave l'obligeant à se mettre en congé. En admettant que ces personnes existent réellement, leur témoignage est



Linda Napolitano lors du congrès du MUFON en compagnie de Budd Hopkins. Cliché : Ansen Seale/Mufon UFO Journal.

à prendre désormais avec prudence (même si par ailleurs il a été fait de bonne foi). Malgré leurs problèmes d'aliénation mentale, au moins l'un d'entre eux fut autorisé à conduire un véhicule avec des plaques de l'ONU. Peut-on sérieusement croire qu'ils reprirent du service, dans une mission sensible qui plus est (probablement armés) et qu'on leur aurait attribué un véhicule officiel ?

Qui était le médecin qui fit les radios ? On nous dit simplement que cette personne était liée à Linda. Pourquoi n'existe-t-il aucun rapport écrit ? Compte-tenu de la gravité des faits, pourquoi n'y eut-il aucun examen complémentaire ? Linda dit que le médecin était « nerveux » et ne souhaitait pas en parler. Il n'est pas clair que Hopkins ait rencontré ce prétendu médecin. A la place, il montra le cliché à un de ses amis. Certains ont prétendu que Linda avait pu se mettre un petit objet dans le nez, puis se faire faire une radio par un radiologue complaisant. Nous

n'avons rien trouvé qui permette d'exclure cette possibilité.

Linda dit qu'elle fut enlevée deux fois, presque noyée et régulièrement inquiétée. Néanmoins, elle refuse de s'en remettre à la police, même après qu'Hopkins le lui a recommandé. Au cours de la réunion de février avec Stefula et Butler, Linda demanda si elle avait légalement la possibilité de « dégommer » Dan, au cas où il aurait encore tenté de l'enlever. Stefula l'en dissuada en lui conseillant d'aller déposer une plainte auprès des autorités policières. Elle refusa. Si elle avait peur, pourquoi son mari n'est-il pas allé voir les autorités ? La raison la plus plausible est que si elle l'avait fait et que l'on avait démontré que son récit était faux, elle aurait pu être poursuivie pour outrage. L'inaction de Linda dans le cas présent soulève d'importantes questions quant à sa crédibilité.

Malgré les nombreux problèmes, nous pensions qu'il était utile d'ob-

tenir plus d'information puisque tant de gens nous avaient posé des questions. Le 19 septembre 1992, nous nous rendîmes tous trois à New York afin de voir les lieux de ce prétendu enlèvement. Nous découvrîmes que l'ensemble immobilier dans lequel vivait Linda avait une grande cour avec un gardiennage 24h/24. Nous discutâmes avec le gardien et son chef pour savoir s'ils avaient entendu parler d'une observation d'ovni. Ce n'était pas le cas. Nous demandâmes aussi s'il était fréquent que des policiers ratissent les bâtiments en porte à porte pour trouver d'éventuels témoins de crimes. Ils nous répondirent que c'était là chose extrêmement rare. On nous communiqua le nom et numéro de téléphone du gérant de l'appartement et nous l'appelâmes quelques jours plus tard. Il nous dit qu'il n'avait rien entendu au sujet de l'observation de l'ovni, ni directement ni de la part des quelque 1600 habitants du complexe.

Phénomène

Nous visitâmes également le lieu sous la route aérienne où Richard et Dan auraient garé leur voiture. L'endroit était directement visible et pratiquement sur le trottoir opposé du comptoir de chargement du *New York Post*. Nous interrogeâmes un employé du *Post*, qui nous apprit que le comptoir fonctionnait pratiquement toute la nuit. Quelques jours plus tard, nous appelâmes le *Post* pour parler à la personne qui chargeait les journaux en 1989. Il nous expliqua que le comptoir fonctionne jusqu'à 05h00 du matin et qu'il y a beaucoup de camions qui vont et qui viennent au cours des premières heures du jour. L'homme ne savait rien de l'ovni qui serait censément apparu à quelques pâtés de maison.

Durant ce même mois de septembre, un de nos collègues prit contact avec l'héliport à Pier Six, sur la côte Est de Manhattan. C'est le seul héliport sur la côte Est situé entre l'appartement de Linda et l'extrémité basse de l'île. On lui répondit que les heures normales de fonctionnement allaient de 07h00 à 19h00. Le responsable des opérations à l'aéroport fouilla les archives pour découvrir qu'il n'y eut aucun mouvement d'appareil le 30 novembre 1989 avant l'heure d'ouverture. On raconta aussi à notre collègue qu'environ six mois auparavant, la Direction de l'aéroport avait été contactée par un homme d'une cinquantaine d'années avec des cheveux blancs, qui avait demandé la même chose. Cet homme avait posé des questions sur un ovni qui s'était écrasé dans l'East River.

Le 3 octobre 1992, nous rencontrâmes Hopkins et ses collaborateurs, chez lui à Manhattan. Parmi ceux présents, il y avait David Jacobs, Walter Andrus et Jerome Clark. Au cours de la réunion, de nombreux points furent soulevés et certaines des réponses fournies par Hopkins furent très révélatrices quant à son enquête, de même que le furent certaines déclarations de Linda.

Nous demandâmes à Hopkins s'il avait interrogé les gardiens de l'immeuble. Il nous répondit que non. C'est très étonnant compte tenu du fait que l'ovni fut si lumineux qu'une femme sur un pont à plus de 400 mètres dût se protéger les yeux. En raison du caractère spectaculaire de l'observation, on aurait pu penser qu'Hopkins se renseignerait auprès des gardiens.

Linda avait dit que les policiers rassaient fréquemment son ensemble d'immeubles. Nous demandâmes à Hopkins s'il avait tenté de le vérifier auprès de la sécurité ou du gérant. Il nous dit qu'il n'en avait pas ressenti le besoin. Bien qu'il s'agisse d'un détail, c'est néanmoins l'un des rares points vérifiables évoqués par Linda, mais Hopkins ne tenta aucune vérification.

Nous demandâmes quelles étaient les conditions climatiques le soir de la rencontre. Étonnamment, Hopkins nous répondit qu'il n'en savait rien. Ce fut peut-être l'un des instants les plus remarquables car il permet de mieux comprendre les capacités de Hopkins en tant qu'enquêteur. S'il y avait eu de la brume, de la pluie ou de la neige, la visibilité eût pu être grandement affectée et la fiabilité du témoignage nécessairement réexaminée en conséquence. Même le premier formulaire du *Manuel de l'Enquêteur de Terrain* du MUFON insiste sur la nécessité d'obtenir les conditions météo. Nous-mêmes avions vérifié la météo et nous savions qu'elle ne modifiait pas la visibilité. Mais le fait qu'Hopkins ne s'était apparemment pas donné la peine de chercher une information aussi évidente était révélateur. Il affirme avoir beaucoup de preuves non divulguées. Nous n'y accordons cependant aucun crédit en raison de son incapacité affichée à vérifier les faits les plus simples.

Au cours de la discussion, les participants d'Hopkins firent allusion à d'autres personnalités de première

importance impliquées dans cette affaire, bien qu'aucun nom ne fût cité. Ces participants, à qui on avait donné des éléments que nous n'avions pas, semblaient penser qu'il y avait eu un grand cortège transportant Perez de Cuellar et ces autres dignitaires au cours des premières heures de cette matinée du 30 novembre 1989. Lors de la réunion, nous présentâmes un expert, consultant extérieur, qui durant de longues années avait servi dans les services de protection rapprochée de personnalités politiques. Il décrit la minutieuse préparation nécessaire au déplacement de ces gens et la coordination massive indispensable. De très nombreuses personnes et réseaux seraient alertés s'il venait à y avoir le moindre problème (tel, par exemple, qu'une voiture qui cale ou un délai à passer les points de contrôle). Son exposé détaillé sembla prendre Hopkins de court. L'homme cita divers termes spécialisés employés par ces services et suggéra qu'Hopkins demande à Richard et Dan leur signification afin de tester leurs connaissances et donc leur crédibilité. Pour autant que nous le sachions, Hopkins a négligé de contacter Richard et Dan à ce sujet.

Au début de cette rencontre du 3 octobre, le mari de Linda répondit à quelques questions (sur un ton très bas). Certaines de ces dernières semblaient lui poser problème et Linda répondait à sa place pour «corriger» sa mémoire. Il quitta la réunion très tôt, alors même que Linda était très stressée et que quelqu'un l'entendit lui demander de rester à ses côtés. Son départ souleva de nombreuses interrogations.

Linda répondit aussi aux questions au cours de cette réunion. Tôt dans la soirée, Hansen demanda à son époux s'il était né et avait grandi aux USA. Il répondit qu'il y était venu à l'âge de 17 ans. Linda s'interposa brutalement pour dire qu'elle savait pourquoi il posait cette question. Au cours d'une conversation télé-

Phénomène

☐ Linda fut enlevée à bord d'un ovni survolant la tour où elle vivait dans la ville de New York.

☐ Dan et Richard prétendirent, dans leur première version, avoir été en patrouille lorsqu'ils furent impliqués dans un enlèvement durant l'aube.

☐ Linda fut kidnappée et jetée par Richard et Dan dans une voiture.

☐ Linda dit s'être sentie surveillée par quelqu'un dans une fourgonnette.

☐ Dan est agent de sécurité d'un service de Renseignement.

☐ Dan fut interné pour des troubles émotionnels.

☐ Au cours du rapt, Dan emmena Linda en lieu sûr.

☐ Ce lieu sûr était sur une plage.

☐ Avant son rapt, Linda avait prit contact avec Budd Hopkins pour lui raconter son enlèvement.

☐ Budd Hopkins est un chercheur connu pour ses travaux sur les enlèvements qui vit à New York et qui a écrit des livres sur le sujet.

☐ Linda et Dan furent enlevés en même temps et purent communiquer durant leur enlèvement.

☐ Linda pensait avoir déjà «connu» Richard.

☐ Dan exprima un sentiment affectif envers Linda.

☐ Dan et Richard ressentirent de fortes vibrations au cours de la rencontre rapprochée.

☐ Des photos furent prises de Linda sur la plage puis expédiées à Hopkins.

☐ La lettre du «troisième homme» attirait l'attention sur les problèmes écologiques et mettait en garde contre toute interférence qui pourrait attenter à la paix mondiale.

☐ Sarah fut enlevée à bord d'un objet survolant la tour où elle habitait dans New York.

☐ Au début de Nighteyes, deux agents gouvernementaux furent impliqués dans un enlèvement par ovni alors qu'ils étaient en patrouille.

☐ Wendy fut kidnappée puis jetée dans un fourgon par Derek et Merril.

☐ Des fourgonnettes furent employées à la surveillance dans Nighteyes.

☐ Derek était agent du FBI.

☐ L'un des agents cités dans Nighteyes fut interné pour troubles émotionnels.

☐ Au cours du rapt, Derek mena Wendy en lieu sûr.

☐ Dans Nighteyes, l'un de ces endroits retirés était sur la plage.

☐ Avant son rapt, Wendy prit contact avec Charles Edward Starr pour lui parler de son enlèvement.

☐ Charles Edward Starr était un chercheur connu dans le domaine des enlèvements vivant à New York et ayant écrit des livres sur le sujet.

☐ Wendy et Derek furent enlevés en même temps et purent communiquer pendant leur enlèvement.

☐ Wendy «connaissait» Derek auparavant.

☐ Derek tomba amoureux de Wendy.

☐ Pendant l'atterrissage de l'ovni dans Nighteyes, tout vibra.

☐ Dans Nighteyes, des photos prises sur une plage jouèrent un rôle prépondérant.

phonique antérieure avec Hansen, Linda avait dit que son mari était né et avait grandi aux USA. Elle reconnut avoir délibérément voulu l'inclure en erreur.

L'arrangement financier entre elle et Hopkins fut évoqué plus tard dans la conversation. Stefula avait pris des notes sur ce qu'elle lui avait dit. Hopkins nia l'existence d'un tel arrangement et Linda dit alors qu'elle avait volontairement donné de faux renseignements.

Toujours au cours de la réunion, les rapports de deux psychologues furent présentés. Tous deux concluaient que l'intelligence de Linda se situait dans la «moyenne». L'un d'eux suggéra que pour imaginer et entreprendre un canular susceptible de répondre du cas, Linda devrait avoir le cerveau d'un génie, et qu'elle était tout à fait incapable d'orchestrer une opération si complexe et importante. On ne nous donna le nom d'aucun de ces psychologues bien que ces opinions soient censées représenter un avis médical officiel.

Madame Penelope Franklin fut également des participants. Elle est une amie personnelle d'Hopkins et elle édite *IF*, le bulletin de la Fondation Intruders. Hopkins nous avait précédemment écrit que Mme Franklin avait été co-enquêtrice sur cette affaire. Lors d'une conversation pendant une pause, Franklin dit à Hansen que Linda avait tout à fait raison de mentir au sujet du cas. Cette déclaration étonnante eut également pour témoin Vincent Creevy qui se trouvait entre Franklin et Hansen.

L'assertion de Franklin soulève encore de nombreuses questions gênantes, en raison surtout de son importance au sein du cercle d'amis de Hopkins. Sa phrase semble aller à l'encontre de l'intégrité scientifique la plus élémentaire. On ne peut que se demander si Hopkins ou ses amis conseillèrent à Linda de mentir. Aurait-on conseillé la même chose à

Figure 1. Ressemblances entre le cas Linda Napolitano et le récit fait dans l'ouvrage de science-fiction *Nighteyes*.

d'autres enlevés ? Quel genre d'environnement social et éthique Hopkins et Franklin sont-ils en train de tisser autour des enlevés ? Enfin, on ne peut s'empêcher de se demander si Hopkins et Franklin se trouvent des justifications à mentir de la sorte. A cause de la déclaration de Franklin, ils doivent des explications à la communauté ufologique. Si elles ne viennent pas, alors nous ne pouvons les considérer comme des enquêteurs fiables.

En conclusion de son article du *Mufon UFO Journal*, Hopkins écrivait : « si les rumeurs s'avèrent exactes et qu'il existe réellement, au sein des réseaux ufologiques, des agents des services de renseignement, alors ces gens seront mobilisés pour miner le cas de l'intérieur, bien avant même que tous les détails soient connus du grand public ». Apparemment, il y croit. Après avoir su que nous enquêtions, il avertit Butler qu'il le suspectait, avec Stefula, d'être un agent du gouvernement et qu'il avertirait d'autres personnes de ses soupçons. Quelques semaines après notre réunion du 3 octobre, il dit à certains qu'il suspectait Hansen d'appartenir à la CIA. Il ne s'agissait pas d'une remarque innocente faite à un ami lors d'une rencontre informelle; de fait, il le dit à une femme qu'il ne connaissait pas et qui assista à l'un de ses exposés (membre du MUFON du New Jersey qui craignait des répercussions si son nom était cité. Communication personnelle du 7 novembre 1992).

Ce cas est assez exotique, même pour un enlèvement. Des agents gouvernementaux sont impliqués, l'un des témoins principaux est secrétaire général des Nations Unies, Linda fut enlevée dans l'intérêt de la sécurité nationale, les inquiétudes exprimées concernent la paix mondiale, la CIA tente de discréditer le cas et les ET ont aidé à mettre un terme à la Guerre Froide. L'histoire est réellement merveilleuse et on peut se demander d'où elle pourrait bien venir. Nous souhaitons attirer l'attention du lecteur sur le roman de science fiction *Nighteyes* (les yeux de la nuit, NdT), de Garfield Reeves-Stevens, publié

pour la première fois en avril 1989, à peine quelques mois avant que Linda n'ait prétendu avoir été enlevée.

L'expérience racontée par Linda semble être une mosaïque de celle vécue par deux personnages du roman : Sarah et Wendy. Les rapprochements sont étonnants, on pourra en voir quelques exemples dans la figure 1. Nous n'avons pas jugé nécessaire de rapporter les similitudes communes aux enlèvements (implants, examens corporels, sondes, etc.). Les ressemblances sont si nombreuses qu'elles nous mènent à soupçonner Linda de s'être servie du roman pour la trame de son histoire. Nous insistons sur le fait que les parallèles concernent des éléments discrets du cas et non le cas lui-même.

Le cas Napolitano est enseveli sous d'innombrables problèmes. Nous avons commencé cette enquête non sans appréhension, parce que nous ne souhaitions pas que l'on puisse discréditer la recherche sur les enlèvements. En fait, l'un de nous, en l'occurrence Butler, a lui-même vécu une expérience de ce type. Nous pensions que le risque serait grand si nous ne soumettions pas ces affaires à un débat ouvert. Ce cas attirait une attention considérable et c'eût été une catastrophe pour ce domaine tout entier si, considéré comme étant LE cas, il avait finalement été résolu.

Malgré notre déception, nous soutenons sans équivoque toute recherche scientifique dans le domaine des enlèvements et attirons volontiers votre attention sur le fait qu'il existe des études de très grande qualité. Nous pensons aussi que la communauté scientifique n'a encore trouvé aucune explication satisfaisante sur le fond. Nous vous recommandons les travaux de Hufford qui a étudié des domaines proches.

Ce cas a d'importants prolongements susceptibles d'éclairer la véritable nature des enlèvements. L'idée qu'il puisse s'agir de créatures extraterrestres physiques a été vigoureusement propagée dans la littérature scientifique et dans les médias. Ja-

cobs a répandu cette option dans le *New York Times* et le *Journal of UFO Studies*. Il suggère que ces êtres viendraient sur Terre dans le but de prélever du sperme et des ovules humains. Dans son article du *Journal of UFO Studies*, Jacobs critiquait amèrement Ring et Rosing en disant qu'ils préféreraient ne pas prendre en compte des « cas où des témoins auraient vu d'autres se faire enlever sans l'être eux-mêmes ». Il était surprenant que Jacobs ne cite aucune source. Hansen lui écrivit pour lui en demander mais ne reçut aucune réponse. Dans son article, Jacobs ne ménageait pas ses louanges pour le travail d'Hopkins et nous le suspectons d'avoir pensé au cas Napolitano en l'écrivant. Souvenez-vous que c'est Hopkins qui écrivit : « L'importance de ce cas est virtuellement incalculable, car il conforte puissamment la réalité objective des enlèvements que la précision de la régression hypnotique ». Parce qu'un argument en faveur d'une « réalité objective des enlèvements par ovni » repose essentiellement sur les travaux d'Hopkins, nos découvertes remettent en question l'ensemble de ce modèle théorique.

A notre sens, les canulars voulus sont rares dans le domaine des enlèvements. La grande majorité de ceux qui se disent enlevés a bien vécu une expérience personnelle intense, quelle qu'en soit la cause. Il n'en demeure pas moins que les exemples de fraude ou de canular sont réguliers en ufologie, surtout dans les cas à grande notoriété. Cette situation se poursuivra. Les chercheurs doivent garder un esprit plus ouvert quant aux possibilités d'une fraude sans pour autant négliger les expériences authentiques. Il s'agit d'un équilibre délicat à atteindre.

Certains se sont interrogés sur les motivations éventuelles dans cette affaire. Il est impossible de répondre de façon certaine. Peut-être Linda a-t-elle réellement vécu un enlèvement (Butler croit que c'est possible). Après avoir rencontré Hopkins et d'autres, peut-être a-t-elle voulu leur éviter le ridicule et la dérision.

Les choses en face...

L'enquête de nos confrères américains sur l'affaire Napolitano a connu bien des difficultés. Outre-Atlantique, rares sont ceux qui daignent lui prêter attention au sein de la communauté ufologique. Et pour cause, puisqu'elle va à l'encontre d'idées si communément admises qu'il devient presque impossible de s'y opposer. Il n'est pas exagéré de dire qu'aux Etats-Unis, des millions de personnes sont aujourd'hui persuadées que les extraterrestres enlèvent de-ci de-là des Terriens dont l'impeccable bonne foi ne saurait être mise en doute. S'appuyant sur cette frange importante de l'opinion publique, les ufologues américains jouent sur du velours, préférant reléguer au rang de «debunkers» (détracteurs) ceux qui osent mettre en doute l'authenticité de telle ou telle affaire.

Nous rencontrons fréquemment le même ostracisme en France, motivé par le même trop plein d'intime conviction. Il est tellement plus facile de trépigner en répétant sans fin «*sus aux sceptiques*», «*à bas les debunkers*» que de regarder les choses en face... Ceux qui ont choisi cette voie ne semblent pas se lasser de leur rôle d'«idiots utiles», et grâce à eux on nous trompe, on vous trompe.

Je l'ai déjà écrit (*), il existe en parallèle au véritable «phénomène ovni» (illustré dans le présent numéro par l'affaire Hessdalen), une nébuleuse de cas bidons relevant de la manipulation. Je l'ai aussi précisé, je vois diverses raisons à ces manipulations (**): il peut s'agir, au plus bas niveau, de simples buts financiers comme, au plus haut niveau, de complexes opérations de désinformation à caractère politique ou militaire. Avec l'affaire Napolitano, nous ignorons pour l'instant à quel niveau se situe la manipulation, mais il est patent que manipulation il y a. L'épisode de la visite de Linda Napolitano chez Budd Hopkins (la chevelure défaits et couverte de sable de la femme, attestant du rapt qui venait de se produire), la cassette enregistrée par le dénommé Richard sont autant d'éléments indiquant une machination à base de mises en scène successives.

On a manifestement voulu bernier Budd Hopkins. Qui ? Et pourquoi ? Je n'en sais rien. Le rôle que l'on a voulu faire jouer, bien malgré lui, à Perez de Cuellar, l'ex-secrétaire général des Nations Unies, constitue peut-être la première piste à éclaircir.

RM

(*) «Ufo et usage de faux», Phénomèna n° 6, novembre 1991.

(**) «La grande révélation», Phénomèna n° 10, juillet 1992.

Peut-être l'argent fut-il le seul motif. Il est possible qu'il y ait un mélange de toutes ces raisons. Il est cependant clair que s'il s'agit d'un canular, il ne fut pas entrepris par une

personne seule. Les complices seraient la femme sur le pont, la radiologue, ainsi qu'un (ou des) homme(s) ayant préparé l'enregistrement. Nous nous efforçons cependant de

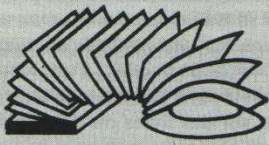
préciser que nous n'avons aucun élément direct permettant de dire que Hopkins ait voulu tromper qui que ce soit.

Certains esprits cyniques seront tentés de critiquer Hopkins en disant que, aveuglé par d'éventuels droits d'auteur sur des livres ou des films, il aurait négligé les problèmes évidents. Bien que cela puisse constituer un élément inconscient, les négateurs oublient souvent de préciser que Hopkins ne fait jamais payer son soutien aux enlevés (à l'inverse de certains «professionnels»). Hopkins a dépensé une quantité importante de son propre temps et argent à enquêter. De plus, il n'a pas une situation importante financée par les contribuables. On ne devrait pas lui dénier le profit tiré de ses livres. Hopkins a été au centre d'importantes controverses et certains ont mis en cause ses méthodes. Il a néanmoins fait beaucoup pour porter ce phénomène à l'attention des scientifiques et des professionnels de la Santé Mentale, et ses efforts ont grandement facilité l'évocation de ces étranges rencontres. Ces expériences sont bien souvent mal vécues et très traumatisantes, et les enlevés ont besoin de beaucoup de soutien. Hopkins a fait ce qu'il a pu pour leur apporter cette aide nécessaire.

Le critique qui n'est pas directement impliqué dans ces activités ne reconnaît pratiquement jamais à quel point il peut être difficile d'être en même temps thérapeute et scientifique. Ceux qui tentent d'aider les enlevés doivent être en mesure de leur fournir du réconfort, de la compréhension et leur redonner confiance. Le scientifique doit cependant garder un esprit ouvert et critique en étant analytique et détaché. Les deux fonctions ne sont pas forcément compatibles. On ne peut humainement s'attendre à ce qu'un individu soit à 100% efficace dans les deux rôles. La nature même de la tentative peut rendre vulnérables à la manipulation ceux qui se proposent de rendre service.

Joseph J. Stefula, Richard D. Butler,
George P. Hansen

Bloc-notes



● Une dépêche de l'agence ACP du 19 février dernier nous apprend que la Communauté Economique Européenne (CEE) envisage, comme nous le laissions déjà entendre dans notre numéro 9 de mai 1992, la création d'un service spécialisé pour l'étude des ovnis. Il s'agirait, selon la dépêche, d'un «*centre européen d'observation des ovnis*» d'ores et déjà l'objet d'un rapport discuté devant la commission de l'énergie, de la recherche et du développement du Parlement Européen. Le rapporteur, le communiste italien Tulio Regge, relève, toujours selon cette dépêche, que «*39% des cas n'ont pas d'explication scientifiquement satisfaisantes*». Pour M. Regge le Parlement Européen devrait assumer son rôle d'instance politique pour assurer l'information des citoyens. Nous ne manquons pas de vous tenir informés des suites de cette étonnante proposition.

● Dans un récent numéro d'OMNI Jacques Vallée déclare, à l'occasion de la parution de son ouvrage *Forbidden Science*, qu'un mémorandum, découvert dans les documents privés du Dr Hynek aurait pu changer l'ufologie si la Commission Robertson y avait eu accès à l'époque. Le mémo, marqué «*SECRET - Information sensible*», aurait été rédigé par un homme auquel Vallée a donné le pseudonyme de «*Pentacle*», puis oublié dans les archives de Hynek avant d'être découvert à l'occasion de la rédaction de ce journal des années 1957 à 1969. L'auteur adressait un certain nombre de recommandations mesurées à l'ATIC (Air Technical Intelligence Center - Centre Technique du Renseignement de l'Air). On sait maintenant que l'étude, intitulée «*Project Stork*», fut dirigée par Howard Cross, alors membre influent du Batelle Memorial Institute, un organisme ayant eu une part active dans nombre de projets américains importants tels la création de la première bombe A. Le rapport de Cross fut transmis à l'ATIC peu avant la création de la Commission Robertson, dont le but inavoué était de discréditer le phénomène ovni. Il faisait référence à des études antérieures sur les ovnis et préconisait la mise en place d'une importante expérience scientifique susceptible de fournir des informations utiles à la compréhension de ce phénomène.

● Un mystérieux incident, qui mit en émoi quelques instants notre ami Christian Soudet d'SOS OVNI Seine-Maritime, eut lieu le 2 mars dernier. Les radars de Rouen-Boos, Orly et Evreux, détectèrent vers 17h15 l'écho d'un appareil sans identification, ayant utilisé son transpondeur (petit appareil renvoyant aux radars des informations sur l'aéronef) pour envoyer un message de détresse. Dragon 76, un

hélicoptère du Havre, fut immédiatement dépêché sur les lieux par le centre de recherches aériennes de Cinq-Mars-La-Pile (Indre-et-Loire). Malgré de nombreux survols dans un triangle délimité par les communes d'Etrépagny, Gournay-en-Bray et Gisors, l'hélicoptère rentrait sans avoir pu déterminer l'origine de cet étrange message.

● Selon des informations en notre possession, Kevin Randle aurait eu le loisir d'examiner un morceau de l'objet non identifié qui se serait écrasé à Roswell en 1947. Seule difficulté : le «*propriétaire*» du morceau, qui souhaite garder l'anonymat, n'entend pas se départir de son échantillon rendant ainsi une analyse hautement improbable.

● Les services secrets américains ont demandé à ce que Budd Hopkins et Linda Napolitano informent leur bureau new-yorkais des allégations selon lesquelles Linda aurait été menacée de mort par deux agents gouvernementaux.

● Paramount vient de produire un nouveau film intitulé «*Fire in the Sky*» (Le feu dans le ciel), une fiction s'inspirant largement du récit de Travis Walton. Rappelons que Travis Walton aurait été enlevé par un ovni, le 5 novembre 1975, dans l'Arizona, et gardé par ses ravisseurs pendant cinq jours, avant de réapparaître de façon mystérieuse. Le film qui a pour co-producteur Tracy Torme, auteur par ailleurs du scénario de la série de 2 fois deux heures *Intruders*, est sorti aux USA le 12 mars.

● Epinglé dans *Télérama* (n° 2254, semaine du 27 mars au 2 avril), au sujet de l'émulsion *Mystères*. Frédéric Péguillan a cru «*intelligent*» d'interpeller ses lecteurs sur l'«*étrangeté*» du terme «*ufologue*». Une magnifique occasion de se taire en fait puisqu'il aurait suffi d'ouvrir le Dictionnaire Historique de la Langue Française (Robert), à la page 1398, pour apprendre que l'ufologie est l'étude du phénomène ovni.

Idee des
nes approches.
impose. Autant on su
f intérêt le brillant expose
astrophysicien Pierre Kohler, qui
malgré l'insistance d'Alexandre
Baloud pour lui faire confirmer la
présence possible d'extraterrestres
dans notre ciel, se garde bien de
dépasser le stade des suppositions,
autant on aura tendance à se méfier
des affirmations de Perry Petrakis,
qui affiche un étrange titre d'«*ufo-
logue*». Et puis, comme son nom
l'indique. Et puis, rien n'est plus
cette émission traite des
fois, rien n'est plus
clucidé. Alors

Dernière Minute

● Au moment de boucler ce numéro, nous apprenons deux faits que nous estimons intéressants de porter à votre connaissance. Il s'agit de deux «*crashes*» de phénomènes aériens non identifiés. Le premier s'est déroulé en Inde et concerne un objet que les témoins et journaux décrivent comme une «*boule de feu*», qui se serait écrasée dans l'après-midi du 18 mars 1993.

Suite du bloc-notes page 21

L'UNIQUE PIN'S OVNI DE LA VAGUE BELGE EST ARRIVÉ !



Reproduction en taille réelle

Aidez la recherche
ufologique !

Une superbe épinglette
en cinq couleurs (grand
feu, c'est-à-dire la plus
haute qualité), grand
format (35 mm de large),
que vous ne pouvez
manquer d'acquérir.

Production belge.
Distribué par :

CERPA - B.P. 114
13363
MARSEILLE Cedex 10
FRANCE

Prix : Envoi simple 50 F
Envoi recommandé 65 F
Etranger : + 10 F.

Le Centre d'Etudes et de Recherches
sur les Phénomènes Aérospatiaux
distribue d'autres PIN'S sur les ovnis,
des livres et des cassettes vidéo.

Boréale

Lumières norvégiennes

○ Perry Petrakis

A la fin de l'année 1981, dans une petite vallée du centre de la Norvège, devait débiter l'une des vagues d'observations de phénomènes insolites parmi les plus longues et les plus étonnantes connues à ce jour. Nous avons choisi, à la faveur d'un regain d'intérêt pour cette affaire, de vous présenter un panorama de ce qu'ont pu être les «années folles» de la vallée d'Hessdalen.

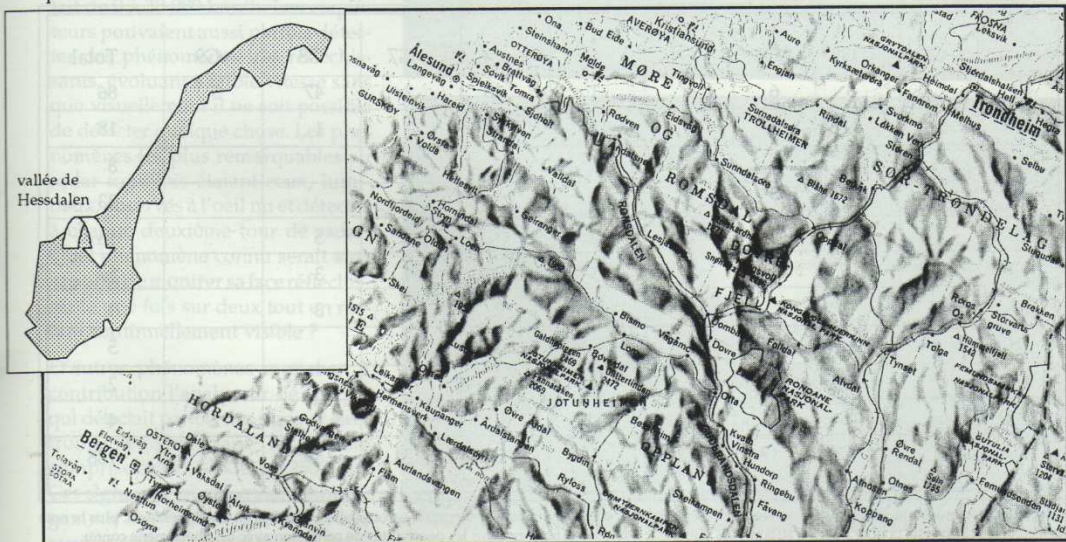
Le 20 décembre 1981, Nils Kåre Nesvold et Per Holden, deux habitants de la vallée se trouvant dans le quartier de Vongraven dans la petite ville d'Ålen, purent voir un phénomène auquel ils n'étaient pas habitués. Un objet sphérique, de la taille d'une grosse étoile très lumineuse, suivit une crête montagneuse située à une distance de deux à trois kilomètres. Il était 19h00. La lumière, d'un éclat constant, évoluait à différentes vitesses en modifiant tant son altitude que sa trajectoire, puis, disparut sur place comme un phare que l'on éteint.

Banal ? Oui, s'il ne s'était agi là de la première d'une série d'observations qui allait durer presque cinq longues années et se muer en une des vagues de témoignages d'ovnis les plus fécondes, les plus géographiquement limitées et les plus inexplicables à ce jour. Pour mieux comprendre les particularités d'une enquête que nous allons vous détailler plus loin, il convient de brosser le portrait de ces lieux «magiques».

Hessdalen est une petite vallée située dans le centre de la Norvège, un

pays qui, comme on pourra le constater, promène sa longueur de la Mer du Nord (au sud), à la Mer de Barents. La vallée elle-même s'étire au sud-est de Trondheim, non loin de Lillehammer où se dérouleront les jeux Olympiques d'hiver en 1994, et fait une douzaine de kilomètres de long pour une population d'environ 150 personnes. Sise à une altitude de 600 à 700 mètres, elle est entourée de montagnes culminant à 1100 mètres. La température, en hiver, flirte souvent avec le -30° ce qui, comme nous le verrons, ne facilite pas l'enquête. Il n'en demeure pas moins que les rares habitants vivent dans des exploitations forestières ou agricoles isolées. On le constate, si ce n'était pour les magnifiques fjords, situés plutôt à l'Ouest, sur la Mer de Norvège, ce ne serait pas un lieu de villégiature.

C'est alors que de cet endroit habituellement si paisible continuaient à affluer des témoignages que nos collègues de UFO Norway, la plus importante organisation ufologique du pays, furent alertés et commencèrent les premières investigations pour mesurer l'ampleur du phénomène. Première réunion sur les lieux à Ålen, à la mi-mars 1982 et premières cons-



Phénomène

tations : 30 personnes, sur les 130 habitants, virent des choses anormales une ou plusieurs fois. Ils étaient 17 à avoir observé une luminosité sphérique, 12 avaient vu quelque chose de plutôt cigaroïde, alors que 8 avaient observé un objet ovoïde et 6 un phénomène allongé avec deux lumières jaunes et une rouge. Une personne avait pu voir le phénomène de jour et trois autres rapportèrent des pannes de radio ou télévision. Enfin, l'un des habitants avait constaté une réaction anormale des animaux.

**les chercheurs
vont jouer au chat et à
la souris durant de
nombreux mois avec
ces phénomènes**

Ce n'était-là qu'une première estimation. L'équipe de UFO Norway s'adjoint les compétences d'ufologues d'UFO Sverige, de la Suède voisine, et programma diverses expéditions sur les lieux. Les premières du 17 au 21 mars 1982, puis le 24 septembre, le 8 octobre, et du 16 au 24 octobre comprendront notamment

Arne Pross Thomassen l'ingénieur, Arne Wisth le journaliste et Leif Havik le responsable régional du groupe. La télévision norvégienne elle, aura été l'une des premières sur place (février 1982) et à la fin mars, c'est l'armée qui déléguera sur les lieux deux officiers, le capitaine Arne Nyland et le lieutenant Peter Rymert. Les deux hommes passeront plusieurs jours sous une tente, dans le secteur d'Hessdalen mais ne verront rien de particulier.

Compte tenu de la pérennité du phénomène, on décide la mise en place, en 1983, du «Projet Hessdalen» : plusieurs personnes se relayeront, avec un matériel impressionnant, dans une caravane placée sur les hauteurs de la région pour surveiller les phénomènes et tenter des mesures précises. Au menu, appareils photo munis de bagues spectroscopiques, détecteur d'infrarouges, analyseur de spectre, sismographe, magnétomètre, radar, laser et compteur Geiger.

Sous l'oeil bienveillant de divers scientifiques et universités, véritables bailleurs de fond de l'opération, les chercheurs vont jouer au chat et à la souris durant de nom-

breux mois avec ces phénomènes. Des lumières de différentes tailles, couleurs et amplitudes vont aller et venir, certaines sur un axe nord-sud. D'autres vont planer, osciller, changer de direction, venir éclairer de faisceaux lumineux les enquêteurs, «répondre» à des tirs laser, se laisser détecter au radar, etc. Il serait difficile de détailler ici chaque observation, puisque le projet Hessdalen en a dénombré 188 pour la période allant de la mi 83 à la mi 85. Ces 188 cas furent cependant notés sur une échelle de valeurs allant de G1 à G9 pour la qualité des témoignages et de F1 à F10 selon la possibilité de les identifier avec plus ou moins de certitude.

Les résultats de cette étude sont très intéressants. Il faut cependant admettre que faute d'un personnel qualifié, sachant faire fonctionner en permanence le matériel laissé sur place, faute peut-être aussi d'une réaction immédiate, qui aurait permis au Projet Hessdalen d'étudier le phénomène une ou deux années de plus, il existe un certain nombre de lacunes (*). Penchons-nous donc sur ces résultats. En examinant le tableau de la figure 1, on se rend compte que seulement deux cas ont obtenu

	G1	G2	G3	G4	G5	G6	G7	G8	G9	Total
F1		8	6	4	1	13	2	47	5	86
F2	2	8		2	3	1	1	1		18
F3		3	1	1	2	1				8
F4		1	7	1	4	3	7			23
F5			3	2	2		4	5		16
F6		4	1	1	1	3	4	3		17
F7	1	1		1		2	1	3		9
F8						2	3			5
F9		2								2
F10							2		2	4
Total	3	27	18	12	13	25	24	59	7	188

La colonne G correspond à la qualité d'un témoignage. Plus les documents sur une observation seront fiables et riches en enseignements, plus la note sera élevée. A l'inverse, la note F sera d'autant plus faible que l'on aura estimé grandes les possibilités de confusion avec un phénomène connu.

Phénomène

une note de G9/F10 ce qui signifie à tout le moins que nos collègues ont préféré pêcher par excès de prudence que par excès de zèle. C'est peu et beaucoup à la fois. Il s'agit de deux cas bien documentés, et dont on peut être sûr qu'il ne s'agit pas de confusions avec des phénomènes connus. Paradoxalement, aucun bon cliché de ces cas n'existe.

Lors de diverses observations, on tenta de diriger sur les phénomènes un laser He-Ne de 0,5 mw. Une fois, l'une des lumières qui évoluait en clignotant régulièrement se mit à avoir un clignotement double. On éteignit le laser, elle reclignota normalement. L'expérience fut répétée neuf fois, à huit reprises, le phénomène eut un clignotement double lorsqu'éclairé par le laser. Mais il y eut d'autres mesures déconcertantes.

Au radar (un appareil du type Atlas 2000 d'une portée de 33 kilomètres fonctionnant dans la bande des 3 centimètres), nombre de ces luminosités furent détectées... et bien détectées. Elles apparaissent très clairement offrant une SER (**) remarquable et donnaient lieu à des calculs qui permettaient d'évaluer leur éloignement ou leur vitesse, qui allait de 0 à 30 000 km/h. Les enquêteurs pouvaient aussi parfois détecter des phénomènes très réfléchissants, évoluant à faible vitesse sans que visuellement il ne soit possible de détecter quelque chose. Les phénomènes les plus remarquables au radar toutefois étaient ceux, lumineux, observés à l'oeil nu et détectés à chaque deuxième tour de radar. Quel phénomène connu serait susceptible de montrer sa face réfléchissante une fois sur deux tout en restant continuellement visible ?

D'autres phénomènes mettaient à contribution l'analyseur de spectre qui détectait parfois des signaux électromagnétiques dans la gamme comprise entre 100 KHz et 1250 Mhz. Ces signaux, qui couvraient toute la gamme des fréquences balayées, avaient des harmoniques séparées



Quelques aspects des lumières d'Hessdalen (ainsi que page suivante). Clichés : UFO Norway.

Phénomène

d'environ 80 Mhz et étaient détectés en dehors de toute observation visuelle. Ils correspondaient souvent cependant à des détections radar.

D'autres mesures encore concernaient la modification du champ magnétique. Il y eut 21 modifications significatives durant une période de 4 jours. Quatre de ces modifications se déroulèrent au cours d'observations visuelles.

Il n'est guère utile de continuer cette liste. Les résultats ne paraissent ni suffisamment nombreux ni suffisamment précis pour permettre une étude scientifique poussée même si les travaux en langue norvégienne sont beaucoup plus nombreux que ceux disponibles en anglais. Il n'en demeure pas moins qu'il faut louer les efforts de nos collègues norvégiens qui mirent en place non seulement un projet ambitieux mais aussi un flot continu d'informations en langue anglaise à destination des communautés (ufologiques ou non).

Bien avant la vague d'observations en Belgique, un groupement s'était assuré le concours des autorités militaires et avait entrepris d'étudier, à grande échelle et de manière scientifique, une vague importante. Déjà à l'époque, les scientifiques n'avaient pas vraiment saisi l'opportunité de prendre le dossier en mains. Déjà à l'époque l'indifférence était retombée sur un des plus importants défis posés à la science actuelle... C'est dommage !

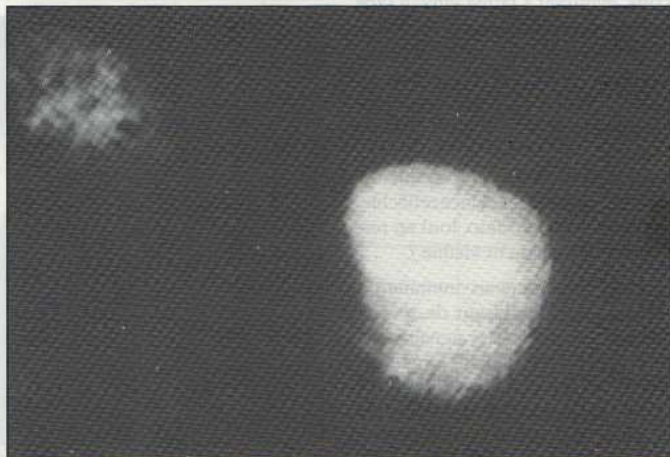
Perry Petrakis

(*) Rappelons qu'en 1984, le phénomène était quasiment terminé et qu'il aurait été intéressant d'avoir des mesures précises sur les années 1981-1982. Cela n'enlève toutefois rien au mérite de nos collègues qui ont su travailler dans des conditions extrêmement difficiles.

(**) Surface Equivalente Radar

Bibliographie :

Kaarbo, Mentz et Evans, Hilary, *Ovni-Présence*, n° 28, décembre 1983.
Strand, Erling, *Final Technical Report - Part One*, UFO Norway, 1984.



Olé !

Les Forces Aériennes Espagnoles ouvrent leurs archives

○ Vicente-Juan Ballester Olmos

L'ufologie vivrait-elle une nouvelle phase ? La collaboration militaro-ufologique belge semble avoir posé des jalons, ouvert une voie dans laquelle se sont empressés de s'engager d'autres états-majors de différents pays. Après une « brèche » en Grande-Bretagne, dont nous nous étions fait l'écho ici même, c'est au tour de l'état-major des Forces Aériennes Espagnoles de nous dévoiler, un peu, de ce qui faisait le mystère de leur dossier ovni... en attendant la France.

Depuis 1988, je m'occupe, avec la complicité de mon collègue Joan Plana, d'un projet de recherche ayant deux objectifs. Le premier est d'étudier quelle fut l'implication du ministère espagnol de la Défense et d'autres organismes d'Etat dans le domaine des ovnis. Le second, de collecter et d'analyser les observations faites par du personnel militaire, la garde civile et la police.

L'une des priorités fut d'établir de bonnes relations avec les diverses autorités concernées, et plus particulièrement les Forces Aériennes, Terrestres et Navales, l'Aviation Civile, etc., afin de savoir si elles possédaient des cas en archives et si l'on pouvait obtenir qu'ils soient rendus publics. Nous offrions aussi notre concours pour toute affaire qui aurait pu occasionnellement les mettre en prise directe avec le phénomène ovni.

Il est de notoriété que dans chaque pays, ce sont les Forces Aériennes qui surveillent l'espace aérien et qui, par conséquent, sont tout désignées pour recevoir les témoignages de pilotes, radars au sol, etc. En Espagne, depuis mars 1979, les rapports ovni d'origine officielle sont des « do-

cuments réservés » (c'est à dire secrets). Avant cette date, ils recevaient la mention « *Confidencial* ».

Nous savions toutefois qu'il existait des documents ufologiques au sein de la section Sécurité Aérienne, à la Division des Opérations de l'état-major de l'Air à Madrid.

les premiers
rapports ovnis
officiels furent
déclassifiés en
octobre 1992

C'est en 1990 que commencèrent une correspondance et des visites à des personnalités au sein de ces services. En particulier, au bureau de Relations Publiques et à la section Sécurité Aérienne où je portais à l'attention du Chef d'Etat-Major des arguments et documents qui démontraient que les ovnis ne sont pas une menace pour l'intégrité du territoire et qu'ils représentent un problème plutôt scientifique que véritablement militaire. En foi de quoi - arguais-je - les dossiers existants devraient être déclassifiés et versés au domaine public.

Deux ans durant, je cultivais de différentes façons des relations multiples et intenses avec divers échelons des Forces Aériennes. J'envoyais de nombreux documents susceptibles de démontrer qu'en dehors du côté commercial ou journalistique, il existait des gens sérieux capables de traiter les documents.

Enfin, en mai 1991, le colonel ayant en charge la section Sécurité Aérienne, rédigea un document interne à destination du général commandant la Division des Opérations. Le papier faisait référence à mes rapports antérieurs avec les Forces Aériennes, à mon rôle en tant que chercheur ovni et à mes requêtes. Il résumait les procédures officielles appliquées par les Forces Aériennes en matière d'ovnis, comprenait une liste des 55 dossiers qui constituaient les archives collectées sous son commandement et concluait explicitement que les documents devraient être déclassifiés et communiqués aux personnes intéressées.

Cette note instructive devait donner le départ à un processus de déclassification que je surveille depuis lors avec une grande attention. En janvier 1992, la responsabilité des questions ufologiques au sein des Forces Aériennes fut transmise (avec l'ensemble des dossiers) au MOA, Mando Operativo Aéreo (Commandement Aérien Opérationnel). Le MOA a mis à jour toutes les procédures prévues pour les témoignages et enquêtes sur les phénomènes ovnis observés par les militaires. En mars 1992, l'état-major inter-armes décida une nouvelle déclassification du sujet ovni de Secret à « *Restricción interna* », un classement peu élevé, du niveau du Confidencial, qui permet une déclassification à la discrétion du seul chef d'état-major de l'Air (auparavant, rien ne pouvait être déclassifié sans l'accord du JUJEM, Junta de Jefes de Estado Mayor (état-major inter-armes)).

Dans le magazine officiel de l'Ar-

Phénomène

mée de l'Air espagnole, la *Revue d'Aéronautique et d'Astronautique* d'août-septembre 1992, on peut trouver un article du colonel Angel Bastida, de la Section Renseignement du MOA, intitulé «*L'Armée de l'Air et les ovnis*». Il brosse l'histoire de l'implication des Forces Aériennes dans le domaine des ovnis et présentait des statistiques portant sur 66 cas s'étalant sur la période 1962 à 1991 (dans mes recommandations de 1991, j'avais suggéré qu'avant une quelconque diffusion, l'état-major devrait centraliser tous les rapports reçus dans les régions, d'où ce nombre plus élevé). L'article disait que le processus de déclassification suivait son cours et que chaque cas, après avoir été examiné dans un ordre chronologique, serait proposé à une diffusion effective.

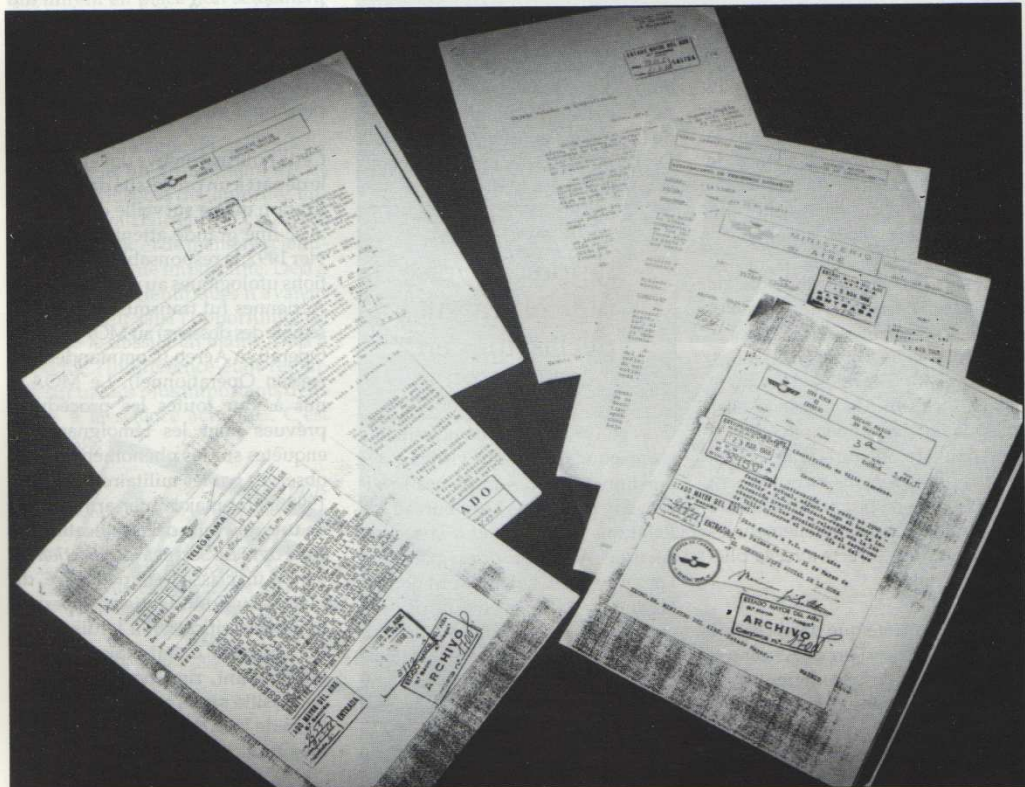
Cet article historique comportait une unique référence à l'ufologie civile : le livre *Los OVNIS y la Ciencia* (Les ovnis et la Science), écrit par le présent auteur avec l'aide de Miguel Guasp, fut utilisé pour une comparaison de statistiques entre un catalogue de 3500 cas que nous avions créé et la répartition annuelle de cas obtenus par l'Armée de l'Air.

nous avons pu
mettre la main sur
plus de 300 cas ovnis
provenant des
militaires et de la
police

L'un des mandats du MOA était

d'évaluer chaque rapport ovni disponible et d'en soumettre la déclassification au chef d'état-major après qu'eurent été banalisés les noms des témoins, ceux des enquêteurs ainsi que d'autres informations sensibles. Les premiers rapports ovnis officiels furent déclassifiés en octobre 1992. La seule chose qui en était légitimement banalisée était le nom des protagonistes. Les dossiers furent communiqués dans leur totalité, c'est à dire avec les correspondances internes, les détections radar, les transcriptions des conversations pilotes-contrôleurs, etc.

A la rédaction du présent article (15 janvier 1993), déjà 8 affaires, remontant jusqu'en septembre 1968, ont été rendues publiques et totalisent plus de cent pages. Il est possible que les 66 dossiers puissent représenter quelques 100 cas différents



Une partie des documents communiqués par les autorités espagnoles.

puisqu'une affaire traite parfois de plusieurs observations effectuées sur une courte période.

De nouvelles voies de recherche, suggérées au MOA, pourraient bien mettre à jour de nouveaux documents de diverses sources officielles (radars, bases aériennes, etc.). Nous progressons en ce sens.

Une coopération a été établie en matière d'information sur les ovnis avec quelques établissements importants en matière de Défense. Nous sommes en train de vivre un épisode réellement passionnant et je suis dans l'oeil d'un cyclone résultant d'un travail de longue haleine. Je pense que l'on peut établir des parallèles entre cela et le passage progressif de l'Espagne de l'autoritarisme à la démocratie qui prit naissance en 1975. La façon dont cette affaire fut traitée constitue un modèle que d'autres devraient suivre.

Le résultat global du projet civil de Plana et de moi-même a été que nous avons pu mettre la main sur plus de 300 cas ovnis provenant des militaires et de la police (dont seulement un faible pourcentage a été officiellement rapporté). Environ la moitié a été expliquée de manière satisfaisante. Le reste demeure non identifié.

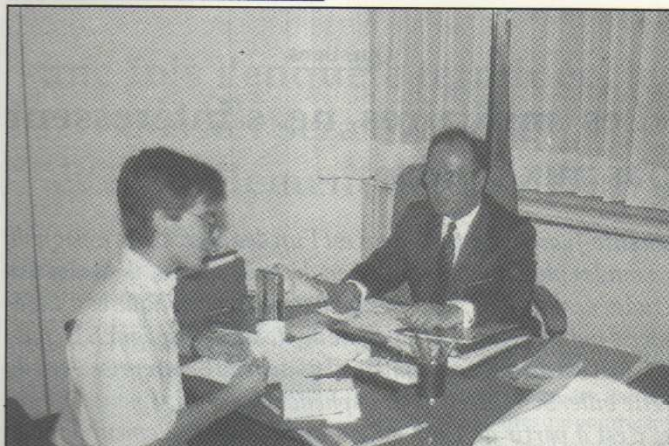
V.J. Ballester Olmos
Trad. P. Petrakis

Suite de la page 14

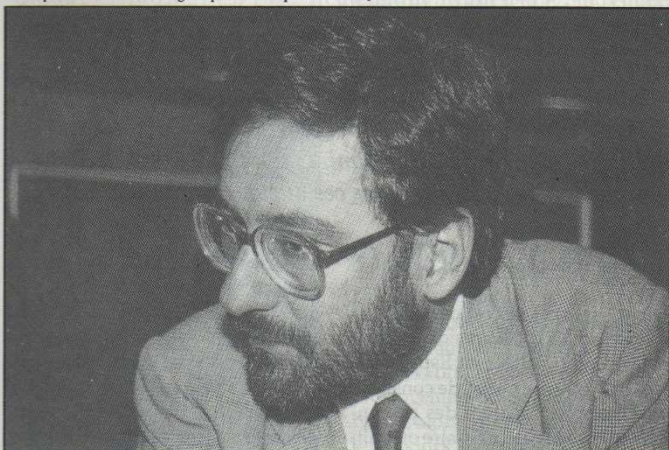
Selon l'Agence France Presse, l'objet aurait été repéré le 18, peu avant sa chute assourdissante, au large de la ville de Trivandrum, capitale de l'Etat de Kerala (sud ouest de l'Inde). Toujours selon la dépêche, l'ovni aurait été également suivi par des scientifiques selon lesquels il sera impossible de déterminer s'il s'agit d'une météorite ou d'un objet fabriqué par l'homme à moins que des débris ne soient découverts.

Selon le journal «The Pioneer», «Son impact dans la mer a déclenché de puissantes vagues près des côtes de Kerala-sud faisant trembler de nombreuses maisons et provoquant un mouvement de panique parmi les populations».

La police a indiqué pour sa part que des patrouilles côtières ont également observé l'objet



Le député Gabriel Elorriaga répond aux questions de Javier Sierra. Document X.



Tout laisse à penser que c'est la nomination de Narcis Serra en tant que ministre de la Défense qui permit un déblocage de la situation officielle. Document : Benito Paramo.

volant non identifié.

Par ailleurs, le quotidien *La Republica* a révélé, le 25 mars dernier, que l'Etat du Costa Rica avait connu des faits similaires s'étant déroulés sur plusieurs semaines. Le journal, qui selon l'AFP est le second plus gros tirage du pays, a indiqué de source «digne de foi» que des ovnis avaient été vus, notamment à proximité de Piedras Blancas de Osa, bourg proche de la zone où, il y a un mois, des phénomènes semblables avaient été signalés.

De plus, l'AFP révèle que le 29 mars, un objet a été aperçu dans la région de la péninsule de Osa, se déplaçant d'une montagne vers l'océan Pacifique où il se serait abîmé. Selon divers témoignages, l'objet avait un diamètre d'environ 20 mètres. De son côté, un conducteur a affirmé avoir vu un cercle lumineux qui lançait

des petites «lueurs» de couleur rouge, alors que le moteur de sa voiture se serait arrêté plusieurs secondes.

Des experts de l'Université de Costa Rica ont été envoyés sur place pour étudier ces phénomènes mais n'ont encore fourni aucune information note *La Republica*.

● La prochaine émission *Mystères* (date de diffusion non connue), devrait notamment comprendre un reportage sur le phénomène du 5 novembre, avec des témoins, et M. Joël Mesnard de la revue *Lumières dans la Nuit*.

● Lors d'une conférence de presse donnée à Bruxelles le 2 mars dernier par Léon Bréniq,

Suite du bloc-notes page 28

Questions

«Les militaires ne s'intéressent pas aux ovnis»

Vicente-Juan Ballester Olmos est l'un des chercheurs espagnols parmi les plus prolifiques. Né en décembre 1948, il a suivi des études de physique, de programmation informatique et d'ingénierie industrielle à l'Université de Valence (Espagne). Depuis 1976, il est directeur commercial au sein de l'entreprise Ford de cette ville. Son intérêt pour le phénomène ovni remonte à 1966 et c'est à partir de 1968 qu'il s'impliquera réellement dans la recherche, s'orientant rapidement vers les rencontres rapprochées relatées dans la péninsule ibérique. Vicente-Juan Ballester Olmos, qui est à l'origine de très nombreux travaux visant à rationaliser l'exploitation des données ufologiques, s'est tourné, depuis la fin des années quatre-vingt, vers l'implication des militaires dans le domaine ovni. C'est d'ailleurs à ce titre que nous avons souhaité lui poser ces quelques questions.

Comment ce projet a-t-il débuté ?

Je crois que cet intérêt débuta lorsque j'étudiais différents cas de rencontres rapprochées en Espagne. Il n'était pas rare en effet de constater que beaucoup avaient des prolongements au niveau militaire ou policier. J'avais cependant été particulièrement impressionné par tout ce qui était tir de missile qui engendrait à chaque fois de très nombreuses observations. Ma première lettre aux autorités date de 1984. À l'époque déjà je leur disais qu'il serait utile de rendre public ce qu'ils pouvaient avoir sur les ovnis. La réponse avait été que ces affaires étaient «Matière Réservée» et j'avais donc décidé de laisser passer quelques années. Puis, travaillant avec Joan Plana sur de nombreux cas, c'est tout naturellement que nous avons décidé de remettre sur pied ce projet.

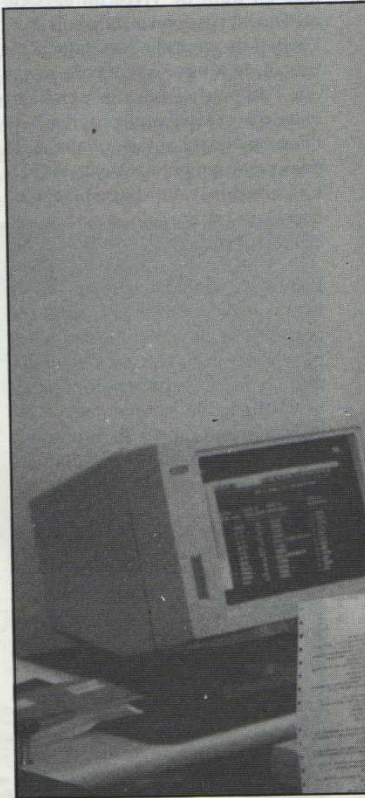
Quels en sont les objectifs à long terme ?

L'un des buts du projet fut de convaincre le ministère de la Défense que les archives de la Section de Sécurité des Vols à l'état-major devaient être déclassifiées. Pendant de longues années nous ne fîmes qu'échanger du courrier pour tenter de mettre à jour des bribes d'information d'un intérêt plutôt historique. Puis au début de l'année 1990, je tentais une «rencontre rapprochée» avec les autorités aéronautiques militaires en me rendant personnellement au Quartier Général de l'Air, très précisément au bureau de relations publiques où je rencontrais, entre autres officiels, le colonel ayant en charge les dossiers ufologiques. Les mois qui suivirent furent riches en réunions, mémoires, rapports, lettres, fax, etc., dans lesquels j'exposais ma façon de penser, et où j'argumentais en faveur d'une communication de toutes ces pièces. J'expliquais que le phénomène ovni constitue un problème scientifique et que les archives devraient, lorsqu'elles

ne présentent aucune implication pour la sécurité du territoire être déclassifiées et diffusées.

Y eut-il des révélations de la part des militaires sur l'affaire Ummo ?

À ce jour, 8 dossiers nous ont été communiqués. Il s'agit essentiellement d'observations rapportées aux autorités par des sources militaires ou par l'aviation civile. Les documents à venir devraient porter sur des rapports faits à l'Armée de l'Air



Vicente-Juan Ballester Olmos. Cliché X.

par des civils y compris par nous-mêmes, mais il n'y a aucune référence à Ummo. Tout porte à croire que ce sujet ne leur soit jamais parvenu.

Quel cas vous paraît être, d'ores et

Mars-Avr. 1993

déjà, le plus intéressant ?

Il ne nous sera pas possible d'émettre une opinion avant que la totalité des documents ne soit communiquée, il faut cependant s'attendre à avoir toute la gamme d'observations constituant le phénomène ovni, du simple ballon à l'atterrissage d'un ovni en passant par les météorites, les détections radar, la foudre en boule, les décollages de la chasse, etc. Il est probable que les phénomènes identifiables surpassent ceux pour

«une fois l'enquête terminée, le dossier sera évalué et éventuellement déclassifié»

per, qu'ils trouvent tous une explication en termes de phénomènes connus. Respectivement, il s'agit de Vénus, d'un ballon du CNES (Cen-

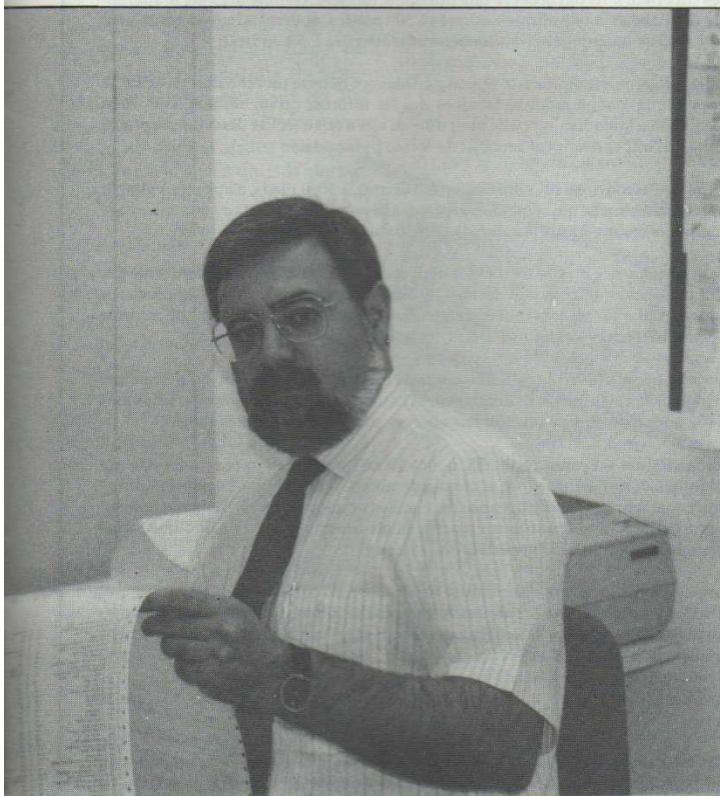
actuelle pour les observations à venir ?

Des procédures rigoureuses existent déjà au sein de l'Armée de l'Air pour que soient effectuées des enquêtes sur les affaires qui pourraient lui parvenir. Une fois l'enquête terminée, le dossier sera évalué et éventuellement déclassifié par le chef d'état-major. La procédure devrait être la même en fait que pour les cas anciens.

Comment les militaires considèrent-ils ces cas qu'ils peuvent parfois ne pas comprendre ?

Les militaires ne s'intéressent nullement aux ovnis en tant que tels. Ça... j'en suis convaincu à 100%. Leur principal souci est la surveillance et la protection de l'espace aérien. Si l'observation d'un ovni n'a aucun prolongement pour l'intégrité du territoire, alors il ne présente aucun intérêt pour l'Armée de l'Air. Jusqu'à présent, les ovnis ont été un domaine très marginal pour les militaires et on peut même dire que beaucoup de documents ont été égarés au cours des années (des dossiers non transmis au QG, puis détruits, etc.). Joan Plana et moi-même sommes en train de rédiger un livre sur tous les développements (historiques ou récents) de ces liens entre le phénomène ovni et les militaires. *OVNIS : Materia Reservada*, fera un tour complet de tout ce que nous avons pu réunir à ce sujet.

Propos recueillis au téléphone par
Perry Petrakis, le 9 mars 1993.



lesquels aucune identification n'est possible, comme dans tout catalogue typiquement ufologique. En ce qui concerne les 8 dossiers déjà communiqués, qui ont fait l'objet d'une évaluation soignée, on peut dire, sans grand risque de se trom-

tre National d'Etudes Spatiales), d'Arcturus, d'un ballon du CNES, à nouveau d'un ballon du CNES, d'une foudre en boule, d'un bolide et de Vénus.

Quelle serait la position officielle

Les premières affaires...

Nous l'avons vu, les tout premiers dossiers ont été déclassifiés. Encore une fois, s'agissant d'affaires militaires pour la plupart, on peut s'étonner que les dossiers demeurent désespérément sommaires. De deux choses l'une : ou bien, comme semblent le montrer les documents, la difficulté vient du désir de vouloir absolument traiter une affaire ovni comme une vulgaire intrusion, ou bien les cas réellement intéressants ne sont pas là. Ce qui tend à être infirmé par le fait que ce sont bien ces papiers là qui ont été, trente ans durant, «*Materia Reservada*». Sans vouloir une seule seconde minimiser l'excellent travail de nos collègues, force est de constater qu'aucune de ces observations n'est de nature à bouleverser notre vision du monde. Cela valait-il tous ces efforts ? Seul l'avenir le démontrera avec certitude même si nous pensons que oui. Quant à l'Affaire avec un grand «A», les forces aériennes, quel qu'en soit le pays, ne nous l'ont pas encore livrée.

□ Le 6 août 1962, le contrôleur militaire Miguel X s'affaire à la tour de contrôle de la Base Aérienne de San Javier (Murcie). Il est 22h15 lorsqu'il est contacté par ses supérieurs. Ils ont observé une puissante lumière, comme le phare d'atterrissage d'un avion, en direction du Monte del Cabezo, à une altitude estimée à 500 mètres, et demandent au contrôleur d'allumer les feux de piste et d'appeler l'aéronef en approche. Aucun aéronef n'atterrira à cet endroit.

□ Le 3 juin 1967, à 16h26, la station radar «Boloero», située dans la région de Talavera détecte un écho non identifié. A 16h37, les contrôleurs reçoivent un appel de la station radar «Matador» qui les informe qu'un aéronef T-33 vient d'observer une très puissante lumière. A 16h55, «Matador» rappelle pour dire qu'elle a fait décoller deux intercepteurs F-86F. Les deux avions arrivent sur le site à 17h22 et décrivent un objet de forme pyramidale.

□ Le 14 mars 1968, un pilote en approche de l'aérodrome de Villa Cisneros (Sahara), à 3000 pieds, s'apprête à atterrir sur la piste 04 lorsqu'il observe une lumière inhabituelle qui semble se déplacer à la même altitude. Lors de son voyage de retour à La Palmas, le pilote constatera que la lumière est toujours là. Elle le suivra durant tout le voyage.

□ Le 15 mai 1968, l'officier contrôleur de permanence du Centre d'Opération et de Contrôle (Madrid) est informé par un employé à l'Energie Nucléaire de la présence d'un objet aux formes insolites à une altitude de 10 000 pieds. Le contrôleur tenta d'identifier l'objet à l'aide du radar «Matador» tout en demandant des informations à la tour de contrôle de Torrejon pour savoir s'il pouvait s'agir d'un ballon-sonde.

Vers 10h00, le radar de l'escadron d'alerte et de contrôle n° 4, «Samba», contacta le contrôleur pour dire qu'il avait une détection au-dessus de Barcelone, d'un ovni situé à 3000 pieds. Ils demandaient l'autorisation de faire décoller les avions de la mission «Charlie» de l'escadron 102 pour identifier ce phénomène observé par plusieurs pilotes civils.

□ Le 17 mai 1968, le pilote d'un F-104 Starfighter est contacté à 9h55, puis à 10h05, par la station radar «Siesta» qui l'informe de la présence d'un étrange objet que deux F-86, trop loin, n'ont pu identifier avec certitude. Le pilote se dirige vers les lieux et peut voir, lors du premier contact visuel à une distance de 15 miles nautiques, un phénomène ressemblant à la pointe d'une lance ou bien au corps du poulpe. Une fois sur place le pilote constatera qu'il s'agit d'une forme indéfinie, très lumineuse, qui paraît immobile à une altitude supérieure à la sienne.

□ Le commandant de bord de la compagnie Spantax, qui effectuait la liaison Iberia 220 Tenerife-Las Palmas, put observer, le 17 septembre 1968, vers 21h45, un point lumineux paraissant très loin. Le pilote, qui a effectué à peu près la moitié du parcours et qui se trouve au niveau de vol 70, dans un ciel totalement dégagé, voit approcher ce phénomène à grande vitesse, qui viendra se positionner sur le côté nord-est de l'aéronef. L'équipage a alors tout loisir de constater qu'il s'agit d'une boule d'environ 20 centimètres de diamètre, diffusant une importante lueur bleue qui va éclairer l'intérieur de l'avion et qui sera vu par les passagers. Le phénomène va zigzaguer devant l'avion durant 45 secondes avant de disparaître.

□ Le 13 octobre 1968, à 22h45, plusieurs militaires situés à La Linea (Cádiz) virent durant une dizaine de secondes un «*objet volant à très grande vitesse sur une trajectoire nord-ouest/sud-est, à une altitude approximative de 3000 pieds (...)*». Ils purent ensuite voir trois lumières semblant dessiner un triangle équilatéral.

□ Le 4 novembre 1968, une conversation va s'engager entre le commandant de bord du vol 249 de la Iberia, reliant Barcelone à Alicante, et le centre de contrôle de Barcelone. Le pilote vient de voir, à une altitude qu'il ne peut estimer, un objet composé d'une puissante lumière centrale flanqué de deux luminosités latérales plus petites. Le phénomène croisera la route de l'avion sans être identifié.

Adaptation française : P. Petrakis

En France et dans le Monde...



France

Nous l'avions prévu dès notre dernier numéro, diverses confusions sont venues troubler le Puf (paysage ufologique français) au cours du bimestre écoulé. Hormis de nombreuses mésinterprétations de Vénus, dans une phase d'exceptionnelle luminosité, d'autres phénomènes ont été recensés dans la presse. Ainsi, *Nice Matin* (20 janvier) a pu titrer : «*Une lueur bleue-verte dans la nuit azurée*». En fait, le phénomène observé le 19 janvier, à 01h33, sur tout le sud-est n'était, selon le Centre National d'Etudes Spatiales, qu'«*un gros météore qui s'est consumé au contact de la couche atmosphérique*». Emoi à Nancy, le 6 février, qui permet à *l'Est Républicain* (du 7 février) de titrer «*"L'OVNI" des Russes*». De nombreuses personnes appellent pompiers, gendarmes et policiers pour rapporter l'observation d'une lueur blanchâtre ovale qui tourne dans le ciel. En réalité, un «*projecteur laser (sic !)* installé dans l'enceinte de la foire exposition». Mise en garde encore dans les Pyrénées (*L'indépendant* du 22 février) du groupe astronomique «*Halley*». Là encore, Vénus est à l'origine d'une mise au point.

Manche

La Presse de la Manche - 27.01.1993. Lundi 25 janvier, vers 18h30, M. Nicolas C. a observé au lieu-dit La Loge, alors qu'il se trouvait en voiture, une «*lueur blanche (d'aspect gazeux, comme un nuage, avec des sortes de particules électriques donnant la forme de l'objet. Ca avait l'air rond ou ovale*».

Dix minutes plus tard, à La Glacière, il voit le même phénomène «*un peu plus gros mais avec les mêmes points. On aurait dit un envol de criquets*».

Enfin, le phénomène est aperçu une dernière fois à 18h50. Il s'agit alors d'une «*masse lumineuse dans le ciel, mesurant environ 500 mètres*».

On peut remarquer que les trois lieux d'observation forment une ligne droite. Un habitant de Sideville à par ailleurs confirmé ce témoignage. M. Jean-Pierre C. a ainsi décrit un «*grand cercle avec une vingtaine de points lumineux*» observé le même jour vers 19h00. D'autres témoignages sont venus corroborer ces déclarations.

Vienne

Centre Presse - 25.01.1993. Le jeudi 21 janvier, deux habitants de Marnay ont déclaré avoir observé des boules lumineuses oranges, vers 21h45. Les phénomènes se déplaçaient très rapidement de bas en haut et de gauche à droite. Deux de ces boules ont pris la direction de Poitiers «*à une vitesse incroyable*» avant de disparaître.

Corrèze

La Montagne - 17.02.1993. Les 1er et 2 février, vers 20h55, trois témoins ont observé trois boules lumineuses dans le ciel, aux environs de St-Julien-aux-Bois. Une boule de couleur verte aurait été observée, stationnaire au-dessus des arbres, au sud de la commune, ainsi que deux autres sphères oranges qui se seraient

lentement déplacées vers la première avant de disparaître.

La gendarmerie locale a ouvert une enquête, allant jusqu'à effectuer des rondes aux mêmes lieux et aux mêmes heures durant quelques jours. Sans résultat.

Somme

La Voix du Nord - 24.02.1993. Le samedi 20 février, vers 05h30, une habitante de Buigny-Saint-Maclou a observé en compagnie de son fils un phénomène formé de deux cercles superposés. Ces cercles étaient composés d'une dizaine de «*petites formes de nuages avec des points lumineux métalliques au centre*», et reliés par des rayons lumineux tournant sur eux-mêmes de la gauche vers la droite. Des photographies ont été prises et la pellicule confiée à la gendarmerie.

Eure-et-Loire

L'Echo Républicain - 24.02.1993. Autre observation le 20 février, dans le Drouais cette fois, où des personnes situées sur le plateau de Crécy-Couvé ont pu observer «*dans la nuit du samedi au dimanche*», des «*espèces d'éclairs donnant au ciel une couleur verte*». Le même phénomène aurait été observé dans les mêmes conditions dans la nuit du 22 au 23 février sans que personne, y compris Météo France, ne puisse trouver d'explication.

Morbihan

SOS OVNI - 25.02.1993. Une personne se trouvait avec des amis dans une voiture faisant partie d'un «*convoi*» de cinq véhicules roulant entre Redon et Vannes, lorsqu'elle put apercevoir un phénomène lumineux. La lumière, une boule orangée observée entre 23h00 et 23h15, est passée d'est en ouest en une dizaine de secondes avant de progressivement disparaître au loin.

Notes de lecture

Pour un ouvrage de commande destiné au très grand public, *Rendez-vous avec les extraterrestres*, sous-titré *Des visions d'Ezechiél au Mega Seti de la Nasa*, est plutôt une bonne surprise.

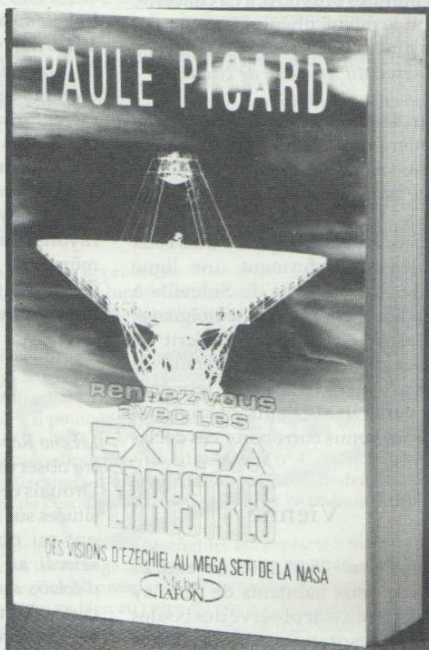
Le livre de notre consoeur Paule Picard, journaliste à *Ici Paris*, ressemble un peu à ces classiques des années 70. Le témoignage du citoyen de base y est mis, ici encore, en parallèle avec les récits de professionnels qualifiés, pilotes de ligne ou militaires. Les prodiges célestes des temps anciens y côtoient les recherches les plus avancées en matière d'exobiologie (l'écoute d'éventuels signaux radio en provenance de l'espace). Des textes d'Ezechiél aux modernes procès-verbaux de gendarmerie, comme l'indique l'avant-propos, ce livre est un peu une saga. Celle de ceux qui, un jour, se sont trouvés confrontés au phénomène ovni.

A la différence de ce que l'on a trop souvent lu, Paule Picard n'essaye pas de convaincre à tout prix. Persuadée de l'existence des ovnis et néophyte en matière d'ufologie, elle a essayé de comprendre. Pour ce faire elle a écouté toute le monde, sans parti pris, de Jimmy Guieu à SOS OVNI en passant par le SEPRA. Il en résulte une information de valeur inégale et un dérapage de taille, le canular de Cergy-Pontoise (le pseudo enlèvement de Franck Fontaine par un ovni en 1979) étant traité avec une singulière indulgence.

Le lecteur intéressé avant tout par les observations trouvera pourtant des récits plus fiables, à propos de la vague de témoignages ovnis en Belgique par exemple.

Pour conclure, *Rendez-vous avec les extraterrestres* n'est certainement pas ce qui se fait de pire dans le domaine de l'ufologie grand public. Cet ouvrage est le fruit d'une enquête journalistique forcément limitée par le cadre du livre mais en tout cas foncièrement honnête.

Rendez-vous avec les extraterrestres, des visions d'Ezechiél au Mega Seti de la Nasa, Paule Picard, Michel Lafon. 1993.



Appel aux lecteurs

Vous aimez votre revue ? Vous estimez qu'elle mérite une plus large diffusion ? Qu'elle soit en couleur avec plus de pages ? Nous aussi ! Mais pour cela, il lui faut encore plus de lecteurs qui apporteront plus de moyens et il n'existe qu'une seule solution pour se faire connaître : la publicité dans des supports nationaux. Mais, vous le savez, celle-ci est chère. Aussi avons-nous décidé de lancer une cagnotte, dont le détail sera donné ici-même dans chaque numéro. Lorsque, grâce à vous, nous aurons atteint 20 ou 30 000 francs, alors *Phénomène* fera de la publicité nationale. La cagnotte actuelle est de :

1060,00

Au fur et à mesure de vos dons (même s'ils ne sont que de 50 ou 100 francs), cette cagnotte augmentera. L'argent ne servira que pour la publicité, et nous justifierons, ici-même, des dépenses engagées. N'hésitez plus ! Rejoignez-nous pour faire bouger la vie ufologique.

SOS OVNI

Service «Dons Publicité»

BP 324

13611 Aix Cedex 1

France

Une observation ?

Tel :

(16) 42.20.18.19.

Minitel :

36.15. SOS OVNI

Courrier :

SOS OVNI

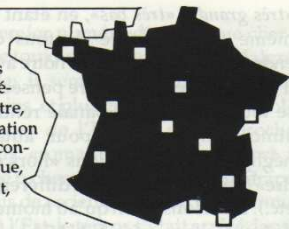
B.P. 324

13611 Aix Cedex 1

France

En direct d'SOS OVNI

SOS OVNI est une association, mais c'est aussi un réseau de veille, d'alerte et d'expertise des cas couplé avec celui constitué des radars de l'Association Professionnelle de la Circulation Aérienne. Il est constitué de représentations (Nord-Ouest, Seine et bassin parisien, Isère, Centre, Rhône, Sud-Ouest, Sud-Est, Rhône, Var, Est, Seine-Maritime, Poitou-Charentes). L'association offre à tous ces bénévoles, adhérents de l'association, la totalité de ses moyens d'analyse, de contrôle et de diffusion (vérifications radar, analyses de laboratoire, relevés météo ou astronomique, accès aux P.V. ou documents divers, minitel, revues, etc.). Cette nouvelle rubrique fera le point, chaque bimestre, de notre... de votre actualité.



Une recrudescence ?

Grande recrudescence d'observations actuellement, même s'il ne s'agit pas de cas très marquants. Patrick Potier, d'SOS OVNI Charentes-Poitou, devait faire face, courant janvier, à un certain nombre d'observations, notamment dans les environs de Ligugé. Nous espérons que Patrick pourra nous présenter, ici-même, un compte rendu des vérifications qui ont été entreprises.

Début mars, c'est Christian Soudet (SOS OVNI Seine-Maritime), Christian Morgenthaler (SOS OVNI Est) et Thierry Rocher (SOS OVNI Seine) qui ont été mobilisés, respectivement pour l'observation d'un aéronef non identifié à Etrepagny, Salerne (voir plus loin), et de une, puis trois «cabines» triangulaires dans le ciel de l'Oise. Pour cette troisième observation, l'un des témoins décrit l'apparition, au-dessus de la commune de Parmain d'une «cabine avec deux phares surmontée d'un gyrophare rouge». Et de poursuivre : «Dimanche soir (28 février) le temps était froid mais clair, j'ai bien observé l'engin qui lançait des faisceaux lumineux comme des rayons laser, l'on aurait cru des gros flashs, comme s'ils prenaient des photographies. En même temps, le gyrophare rouge clignotait sur l'engin. Au moment où l'un d'eux à survolé l'école, il a lancé un écran gris, comme un nuage qui s'est dissipé tout doucement». L'ensemble de ces phénomènes, qui se poursuivirent sans bruit, fut visible jusqu'à 23h00.

Certaines autres observations, par trop fugitives, n'ont pu donner lieu

à vérification. Nous espérons néanmoins avoir des détails supplémentaires sur certains de ces cas dans notre prochain numéro.

Dans notre prochain numéro également, peut-être des détails sur l'observation qui s'est déroulée dans la nuit du 30 au 31 mars 1993 à 02h10. C'est le 31 mars que nos collègues d'SOS OVNI Rhône tirèrent la sonnette d'alarme. Un phénomène avait été vu au cours de la nuit par des témoins (dont des gendarmes et des policiers) sur toute la région comprenant le Rhône, l'Ain et l'Isère. Déjà la ligne SOS OVNI révélait l'étendue des surfaces concernées. Nous recevions des appels de la Drôme, des Bouches-du-Rhône, de la Vienne, de la Vendée, de l'Indre et du Gard. Nous interrogeons immédiatement l'Observatoire de Lyon, qui nous informait n'avoir rien eu, ainsi que le contrôle aérien, qui nous parlait d'une observation visuelle (rien au radar) à 02h10 précises. Nous apprenions par les contrôleurs que le phénomène se présentait sous la forme de trois lumières disposées en triangle, suivant une trajectoire NO-SE à vitesse constante. L'Agence France Presse devait, suite à nos propres investigations, enquêter et publier une dépêche faisant état de l'observation du phénomène «par deux gendarmes en patrouille situés à Vif dans l'Isère». La dépêche, citant la gendarmerie, parlait d'un «objet extrêmement transparent, d'environ 50 mètres de long et 10 mètres de large, ayant la forme d'un train suivi d'un semblant de wagons» (!). Toujours selon l'AFP, les deux gendarmes auraient observé ce phénomène durant 35 minutes

(!!). Et l'agence de conclure en précisant qu'une patrouille de St-Symphorien de Lay (Loire) aurait pris deux photographies.

Dans les heures qui suivirent, nous apprenions que des dizaines de témoins s'étaient fait connaître dans diverses autres régions. M.C., informaticien de 29 ans situé à Bordeaux raconte : «C'était en pleine nuit, il était 02h13 à ma montre. Je travaillais à mon bureau, lorsque je suis allé sur la terrasse me détendre un peu. C'est là que j'ai vu cette drôle de forme au-dessus de ma tête. Ronde ? Ovale ? Je ne peux pas trop dire. C'était très sombre. En revanche, derrière, il y avait deux grands jets de lumière (...).». Phénomène vu par des gendarmes à Rouillac (Charentes), phénomène également observé par deux équipages différents d'Air Littoral, se trouvant au-dessus de l'Hérault. Les pilotes parlent de «la présence d'une forme allongée, à la vitesse lente, et dont l'avant semblait incandescent». Ils estimaient son altitude à 12 000 mètres.

Il est vrai que ce phénomène devait se trouver à très haute altitude, même si la plupart des témoins parlent d'un objet volant en «rase-mottes». Divers éléments militent en faveur de cette hypothèse : le fait, notamment, qu'il ait été vu de partout au même moment et qu'il ait été néanmoins décrit comme étant de très grande taille. Un fait qui a pu d'ailleurs justement tromper des témoins situés très loin de son axe d'évolution et qui le virent «très bas sur l'horizon».

Une chose est sûre : il n'a pas pu être

Phénomène

«très grand», «très bas», en étant en même temps visible de tous ces endroits, c'est pourquoi, à notre avis, il est possible sans arrière pensée de se tourner vers une banale rentrée atmosphérique sans pour autant négliger les observations «hors cadre» (heure ou trajectoire différente, etc.). Précisons enfin qu'au moment de boucler ce numéro, la NASA aurait formellement identifié le «coupable» : un satellite militaire soviétique de la famille des Cosmos, lancé une semaine plus tôt. Nous aurons sûrement l'occasion d'y revenir.

SOS OVNI Sud-Est - Perry Petrakis

Salon Parapsy 93

Nous nous sommes déplacés à Parapsy 93 avec l'espoir (?) d'y trouver encore un zeste... «ufologique». Rien à signaler sur toute la ligne. Plus aucune référence, aussi bien du côté conférences que du côté des stands, alors qu'en 90, 91 et 92, on trouvait encore un documentaire ici ou là. Les années fastes (pour un groupe seulement) restants 86-88. Parapsy est une arme à double tranchant pour l'ufologie qui peut y récupérer de nombreux témoignages inédits mais aussi souffrir de cette immersion médiatico-commerciale.

Heureuse consolation cette année : l'accès gratuit au 34ème Salon des Papiers Anciens et des collections jouxtant Parapsy. Un bon filon con-

nu des amateurs de vieux documents ufologiques.

SOS OVNI Seine - Thierry Rocher

Observation dans l'Est

Au cours des soirées du dimanche 7 mars et du lundi 8 mars, deux témoins ont observé, dans le ciel de Saverne et de Bouxwiller, une boule lumineuse. De couleur orange le premier soir et jaune le lendemain, elle semblait se déplacer le long des cimes. Cinq à six fois plus grosse qu'une étoile, dix fois plus lumineuse, elle a attiré leur attention alors qu'ils se trouvaient en voiture. La délégation Est d'SOS OVNI a immédiatement procédé à une enquête auprès des témoins et sur les lieux de l'observation. Les vérifications ont pu montrer qu'en fait, le phénomène, dont les coordonnées correspondaient à la position de Vénus, ne se déplaçait pas (le mouvement apparent étant dû au déplacement des témoins).

A noter que ces personnes entendent parler d'un cas qui se serait déroulé dans la région il y a quelques années. Il se serait agi d'une lumière bleue vive qui serait descendue du ciel pour y repartir quelques instants plus tard. Une trace circulaire rougeâtre, encore visible actuellement, résulterait de ce phénomène. Une enquête est en cours.

SOS OVNI Est - Christian Morgenthaler

Suite de la page 21

physicien et membre de la SOBEPS (Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux), il a été révélé que cette dernière projetait de mettre en circulation un «fourgon de surveillance» du phénomène ovni. Le projet, qui aux dires de la SOBEPS, serait déjà bien avancé, prévoit la mise en place, sous la houlette du physicien, d'un véhicule entièrement équipé d'appareils tels des caméras haute définition, des radiospectromètres, amplificateurs de lumière et autres détecteurs infrarouges. Le projet serait d'ores et déjà prêt à être soumis au Parlement Européen, après quoi la Commission Exécutive de la Communauté Européenne devrait se prononcer sur son financement éventuel. Léon Brégnig affirme par ailleurs avoir fait appel à d'importantes sociétés pour tenter l'obtention

d'un don en appareils et estime qu'un véhicule pourrait être totalement opérationnel pour une somme de 1.650.000 ff. L'idée, selon le physicien, serait d'envoyer ce fourgon partout dans la Communauté Européenne à chaque fois qu'une observation récurrente serait signalée durant plus de deux ou trois jours. On se souvient que la Belgique avait été, au cours de la période fin 1989 à milieu 1991, au centre de l'une des vagues d'observations d'ovnis parmi les plus importantes de la décennie que l'Europe ait connue.

Manifestations à venir

Mai 1-3 - Grande-Bretagne : Conférence à l'occasion du 25ème anniversaire de Magonia/MUFOB (pour toute information, contactez : John Rimmer, John Dee Cottage, 5, James Terrace, Mortlake Churchyard, London SW14 8HB).

Mai 14-17 - Norvège : Third World UFO Congress (pour toute information, contactez : 19.44.81.455.94.18. ou 19.44.302.76.81.68.).

Juillet 2-4 - USA : MUFON 1993 International UFO Symposium (pour toute information, contactez : Mark E. Blashak, P.O. Box 207, Manakin-Sabot, VA 23103 - USA).

Août 14-15 - Grande-Bretagne : 1993 International UFO Conference (pour toute information, contactez : Philip Mantle au 19.44.924.44.40.49.).

Septembre 25 - Grande-Bretagne : Quest International UFO Magazine 12 Annual UFO Conference (pour toute information, contactez : 19.44.756.75.28.47.).

Novembre 3-7 - Islande : The 1993 International UFO and Extraterrestrial Conference, Reykjavik (pour toute information, contactez : Atlantic Travel au 19.44.814.55.94.18.).

Faites nous parvenir vos dates de conférences, congrès, diaporamas, expos, festivals ou autres en écrivant à l'adresse de la revue ou en utilisant notre fax : (33) 42.27.26.18.

Les anciens numéros de Phénomène s'épuisent très rapidement. Commandez dès aujourd'hui ceux qui vous manquent en envoyant 25 ff. par n° + 20 ff. de port à :

SOS OVNI

B.P. 324

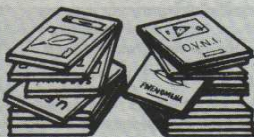
13611 Aix-en-Pce

Cédex 1

France

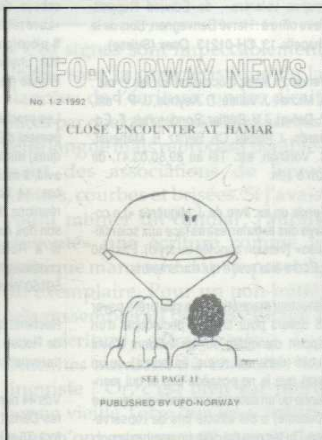
Revue de presse

Tous les bimestres, nous vous présentons, ici, une revue (non exhaustive) de la presse, spécialisée ou non, française ou étrangère, écrite ou audiovisuelle. L'adresse des revues peut être obtenue sur simple demande auprès de la rédaction.



Grande-Bretagne

Un bulletin britannique s'arrête (voir notre n° 12), un nouveau prend sa place. Saluons, ce bimestre, la naissance de *Skylink*, publié par Roy Lake, du London UFO Studies. Sans véritable identité, *Skylink* ambitionne de se placer dans le créneau des bulletins «généralistes» sur le phénomène ovni, comme par exemple *UFO International*, dont il est par ailleurs très proche. Nous n'irons pas jusqu'à dire que le bulletin a été créé pour plébisciter ses éditeurs, cela nous paraît toutefois être une dispersion inutile d'efforts pour un résultat un peu mince.



tion en langue anglaise. Dans ce numéro, entre autres choses, on peut lire la première partie d'une enquête réalisée auprès de Béril Clemmensen, une femme de 65 ans, retrouvée en Norvège par le chercheur français Jean-Luc Rivéra lors de son séjour dans ce pays. Il s'agit d'une personne dont la vie a été émaillée d'observations et d'expériences étranges dès l'âge de 7 ans. La deuxième partie devrait être publiée dans le prochain numéro de cette revue qui va, cette année, passer un un rythme de publication bi-annuel.

Roumanie

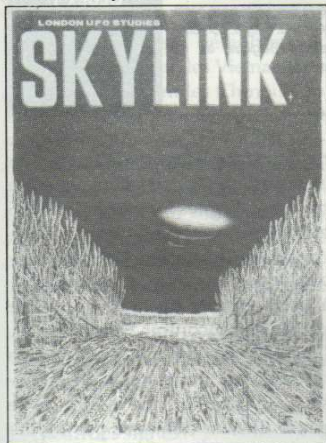
Les Roumains se débattent dans des problèmes existentiels assez difficiles. Il n'empêche qu'eux aussi étudient le phénomène ovni au sein de la Société Roumaine de Parapsychologie dont nous vous présentons ici, la revue n° 1 (1991). Il est difficile se se prononcer sur la qualité intrinsèque des articles, d'une part compte tenu du fait que nous ne lisons pas le Roumain, puis aussi parce que le

premier numéro d'une revue cherche toujours un peu sa voie. Malgré cela, il semble que nos amis roumains, et plus généralement nos collègues de l'Est ont une approche plus «romantique» par rapport à une recherche qui, à l'Ouest, se drape plus de «scientisme». Un peu comme si à l'Est, le temps s'était arrêté dans les années cinquante. Nous suivrons de près l'évolution de nos amis.



Hongrie

Ufomagazin (n° 1, 1993), paraît être LA principale revue hongroise. Plutôt bien faite (couverture couleur et publicités commerciales), elle semble résolument tournée vers les États-



Norvège

Bien intéressante au contraire la livraison annuelle de *UFO Norway* (UFO Norway News, n° 1/2 1992). Toutes les observations norvégiennes sont systématiquement collectées et analysées par le réseau *UFO Norway*, qui se donne ensuite beaucoup de mal pour diffuser de l'informa-

UFO Norway News gives an overview over current Norwegian UFO cases together with general excerpts from the Norwegian magazine "UFO". The magazine is published 1-2 times a year in English. It is available through subscription, and the following prices are valid for 1993 : NOK 50, - per year in Europe and NOK 60, - in the USA and elsewhere (approx. USD 7 and 8, respectively). This is your only chance to get information about the Norwegian UFO scene in the English language. Give your order and payment to UFO Norway News, attn. Mentz Kaarbo, P.O. Box 4332, Nygardstangen, N-5028 Bergen, Norway. Orders payable only in Norwegian funds drawn on a Norwegian bank (cheques) or by International Money Order. Subscribers using bank cheques, please add NOK 10, - due to fees. To avoid fees completely, it is possible to send money in local currency (only notes) in lined envelopes at the risk of the sender.

Vds. Le Nouveau défi des ovnis (Jean-Claude Bourret), Le mur du silence (Jean-Pierre Petit), Enquête sur les ovnis (idem), Enquête sur les extraterrestres... (idem), diapositives de la SOBEPS sur la vague belge (24 diapos sous pochette longuement commentées), Prix intéressants. Téléphoner à Didier au 41.62.33.22.

Vends logiciel d'astronomie (éphémérides, simulation du déplacement des planètes, images, localisation d'objets...), possibilité de fonctionnement avec souris, écran mono. ou couleur : 300 f. Possibilité échange contre logiciel de poursuite

de satellites. Recherche tout document relatif aux photos. d'ovni. Jean-Philippe Dain, 6 bis, rue des Moines, 75017 Paris. Tel : (1) 42.29.94.05.

Recherche livres suivants : «Les soucoupes volantes, affaire sérieuse» de Frank Edwards, «En quête des humanoïdes», de Charles Bowen, «Les étrangers de l'espace», de Donald Keyhoe, «Face aux soucoupes volantes», de Edward Ruppelt. Faire offre à : Hervé Benvegner, Bois de la chapelle 13, CH-01213 Onex (Suisse).

Vends 21 livres d'occasion sur les ovnis : A. Michel, J. Vallée, D. Keyhoe, J.-P. Petit, P. Delval, J.V. Buttlar, Bondarchuk, F. Edwards, J. Potlitz, Ch. Berlitz, B. Méheust, C. Vorilhon, etc. Tél au 89.80.03.41. de 12h à 13h.

Vends un ex. livre de J. Miguères «Le cobaye des extraterrestres face aux scientifiques» (version annotée au stylo). Prix : 80 f. Ecrire à la revue qui transmettra.

Détecteur magnétique : je suis prêt à payer 35 dollars pour chaque photocopie d'un rapport d'enquête sur un incident d'ovni publié (dans une revue, un journal ou un livre) que je ne possède pas et qui mentionne qu'un détecteur magnétique (ou une boussole) a été affecté lors de l'observation. Du fait que j'ai déjà un nombre important de cas de ce genre, toute personne intéressée doit d'abord demander la liste des rapports déjà collectés; soit en m'écrivant personnellement : Jan Eric Herr, P.O. Box 15044, San Diego, California 92175,

USA, soit en contactant : M. Michel Zirger, 14, rue du 11 novembre, 78230 Le Pecq, France.

Le Groupement Nordiste d'Etude des Ovnis (GNEOVNI) vous invite à ses réunions d'information trimestrielles de Lille. Pour plus d'informations, téléphoner au 20.89.11.31.

Vends «J'ai été le cobaye des E.T.», «Le cobaye des E.T. face aux scientifiques», «La révélation, 1996», nouvelle édition. 180 ff pièce (port compris) à Bernard Hugues 104, chemin de la Mûre, 13015 Marseille - France (règlements à l'ordre du CERPA).

Les prochaines réunions du GERU (Groupement d'Etudes et de Recherches Ufologiques) auront lieu les 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai, 13 juin, 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre. Ces réunions débiteront à 10 heures à la Maison des Associations, 24 place de la Liberté à Roubaix. Pour plus d'informations, contactez le GERU à : 21 Impasse Lumière, 59150 Wattrelos.

Recherche : «Le livre des secrets trahis», de Robert Charroux. Ecrire à la revue qui transmettra.

Vds 44 numéros de la revue LDLN (Lumières Dans La Nuit) compris entre le n° 158 (oct. 76 et le n° 210 (déc. 81). Etat impeccable, vente au détail éventuellement possible. Le lot : 3000 francs belges, port compris. Téléphoner en Belgique, au 02/734.63.29. après 17h00.

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre petite annonce gratuite, que vous vendiez, achetiez, cherchiez quelque chose. Expédiez dès aujourd'hui votre texte à :

**SOS OVNI
Service
Petites
Annonces
B.P. 324
13611 Aix-en-Provence
Cédex 1**

Unis avec des articles sur les crashes, la commission Condon, le black-out gouvernemental, etc. La recherche nationale n'est cependant pas délaissée avec des papiers plus... «romantiques» consacrés à l'antigravitation, les similitudes entre la carte des étoiles dessinée par l'enlevée Betty Hill et certaines figures géométriques extrapolées d'après les «architectures» découvertes sur Mars, etc. Là aussi, nous espérons pouvoir vous tenir régulièrement informés de l'évolution de la «chose ufologique».

France

Une fois encore, l'émission *Mystères* (diffusée le 29 mars à 20h50 sur TF1) a porté à la connaissance du public français, l'une des affaires les plus intéressantes et les plus troublantes



de ces quinze dernières années. Hessdalen reste, même si les effets de la «palette graphique» en post-production ont quelque peu rehaussé le côté spectaculaire, un authentique mystère. Une occasion pour nous de

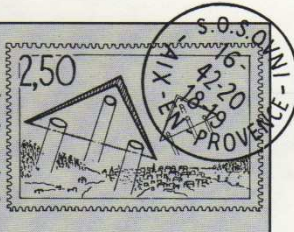
revenir doublement sur ce cas à la lumière d'un rapport technique, édité par nos collègues norvégiens en 1985 et dont SOS OVNI n'avait jamais eu l'occasion de parler. Premier rendez-vous dans cette revue d'abord, à Lyon ensuite où nous aurons le plaisir de rencontrer Erling Strand. Il est bien sûr difficile, en quelques instants sur un plateau de télévision, de détailler une affaire de ce genre. Il n'en demeure pas moins que la sélection rigoureuse des affaires ufologiques traitées par *Mystères* rend cette émission agréable et utile.

Mais aussi :

Aquarius, vol. 1, n° 2, décembre 1992 (Canada) □ International UFO Reporter, vol. 17, n° 6, novembre-décembre 1992 et n° 18, n° 1, janvier-février 1993 (USA) □

Vous dites ?

Nous nous réservons le droit de raccourcir ou de modifier les lettres en fonction des impératifs de publication et de mise en page, étant entendu que tout sera fait pour préserver la pensée originale de l'auteur. Les lettres anonymes ne seront pas publiées.



J'ai été frappé par la différence de style entre le premier et le second livre de Jean-Pierre Petit; autant le premier était fort bien écrit, bien documenté, ardu même, autant le second fait bâclé, anecdotique, familial (ah! ces belles ballades alpines!), bref! mal écrit. De plus, et au hasard, je retiens cette faute d'orthographe : «*maître ès-informatique*» («ès» demande le pluriel : ès-sciences, ès-lettres). Plus grave, cette naïveté de croire à cette écriture ummite; l'exemple donné à la page 17 est révélateur.

En effet :

1. La rentabilité d'un système alphabétique n'est plus à démontrer. A preuve ce qu'ont fait les Vietnamiens et ce qu'envisagent les Chinois (du moins du temps de Mao) : ils ont abandonné, ou désirent abandonner, les idéogrammes au profit d'un alphabet. Et cette intuition technologique fut poussée à son maximum avec nos ordinateurs qui n'utilisent que deux seuls signes pour compter. Intuition toute aussi forte chez Atatürk qui décida d'abandonner les lettres arabes trop complexes avec quatre graphismes : initiale, médiane, finale et isolée.

2. Aucun des signes reproduits n'est identique. C'est une caractéristique des enfants qui veulent faire croire à un code secret. Nous retrouvons ce détail dans l'écriture «*vénuisienne*» entourant un prétendu plan de soucoupe volante communiqué à Adamski sur un rouleau de photos. Il suffit de lire deux lignes de chinois pour reconnaître des redondances; c'est encore plus évident en japonais.

3. Ces signes sont impeccablement tracés, sans la caractéristique de la «*lancée*» de l'écriture; on les dirait tracés par quelqu'un qui n'écrit jamais cette langue mais reproduit péniblement des associations de lignes droites, courbes et brisées. Si j'avais voulu monter un canular, j'aurais «*inventé*» une écriture comme le gothique manuscrit dont je possède un exemplaire. Pour un non-initié, cela ressemblerait bien davantage à une écriture extraterrestre. Les Ummites auraient dû consulter un linguiste ! Or, c'est bien sur notre bonne vieille Terre que les scientifiques n'ont pas encore accepté les linguistes parmi les leurs... L'anthropocentrisme n'est sans doute pas du côté que l'on imagine trop souvent...

4. La langue ummite, d'après J.P. Petit, serait dépourvue de métaphores; «*brute*» en quelque sorte. Et c'est plutôt là que le bât blesse car une langue n'est pas un «*dire*» mais un «*vouloir-dire*». Lorsque nous parlons, nous utilisons toujours des mots que nous voulons «*justes*»; or, il n'est pas possible de trouver un mot juste, impossible d'appeler un chat «*un chat*» car lorsque je crois être «*juste*» en demandant : «*Garçon ! un demi de bière*», la langue française dit aussi, malgré moi : «*Célibataire ! une moitié de cercueil*» ! Il est impossible d'avoir autant de mots que de choses à décrire. Voilà pourquoi le principe même du fonctionnement du langage (et donc de toute langue) condamne les locuteurs aux métaphores et aux métonymies. Les mots sont des éléments de classement et non des étiquettes; les hommes dont le vocabulaire ne classe plus mais colle aux choses se nomment, en pathologie

du langage, des aphasiques. Ils ont perdu la capacité de classement de sorte que si vous leur montrez un crayon, ils sauront peut-être dire «*crayon*» mais seront incapables d'utiliser le même mot pour un autre crayon posé à côté : ils seront contraints d'inventer un nouveau mot pour tout nouvel objet puisqu'ils auront perdu la capacité de généralisation. Les ummites sont donc soit des machines, soit des robots, soit des animaux au langage d'abeilles; ce qui ne peut pas être puisqu'ils ont une technologie. La technique, en effet, exige de l'imagination, imagination que Petit répète à l'envi comme absente de leur cerveau-machine.

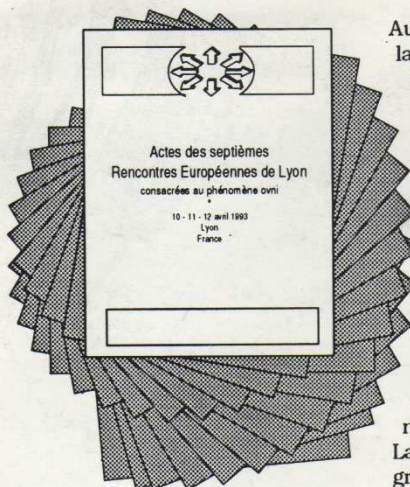
5. Pas d'arts en Ummite ? Ce serait logique chez un peuple dépourvu de rhétorique... si ce peuple est animal; car l'art est la seule activité réellement humaine. L'art, en effet, n'est que dans l'oeil, l'oreille, etc. de l'observateur. Un Picasso n'est rien si personne ne le regarde; en revanche, une chaise reste l'objet «*pour-s'asseoir*» même si personne n'est dessus ! La civilisation des Ummites est donc celle du «*pour-...*» : la femelle est l'objet «*pour-reproduire*», le lit celui du «*pour-dormir*», l'arbre celui du «*pour-oxygéner*». On mangera donc «*pour-vivre*», on habitera dans des «*pour-s'abriter*» et nul doute que le meilleur moyen de transport doit ressembler à un camion verdâtre, un tramway sale ou un métro bruyant... Bizarre tout de même : ça me rappelle quelque chose... Mais si je me trompe, je suis quasiment certain que J.P. Petit, lui aussi, s'est trompé : il nous a décrit la vie enviable de nos petites fourmis.

En refermant ce livre, et j'en remercie l'auteur, j'ai trouvé que mon percepteur avait, en fin de compte, une tête plutôt sympathique.

Didier Leclercq
Montjoly
Guyane Française

Les
Actes
des septièmes
Rencontres
Européennes
de Lyon
viennent de paraître

Un document de 56 pages au format A4 édité en tirage très limité. 100 ff. + 20 ff. port et emballage à : SOS OVNI B.P. 324 - 13611 Aix Cedex 1 France



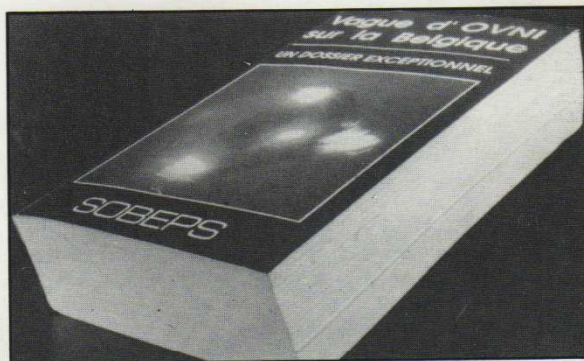
Au sommaire : ☐ Soucoupes volantes : faire la part entre le mythe et la réalité (Hilary Evans) ☐ Fous littéraires, romans pathologiques : abord psychiatrique des écrits symptômes (Guillaume de Lamérie) ☐ J'ai retrouvé les agents d'Umno (Renaud Marhic) ☐ OVNI : the canadian connection et les accidents d'ovnis : entre les spéculations et la réalité (Christian Page) ☐ Projet Hessdalen : une enquête scientifique sur le phénomène ovni (Erling Strand) ☐ La situation ufologique en Hongrie (Gabor Tarcali) ☐

DISTRIBUTION EXCLUSIVE POUR LA FRANCE

Il est enfin là !

L'ouvrage de la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux, que nous avons maintes fois évoqué dans nos colonnes, est déjà paru. Il s'intitule :

VAGUE D'OVNIS SUR LA BELGIQUE
UN DOSSIER EXCEPTIONNEL
(COLLECTIF)



Un ouvrage qui aura fait date dans l'histoire de l'ufologie. Plus de 500 pages abondamment illustrées (plus de 200 illustrations dont certaines en couleur) consacrées à l'une des vagues les plus étranges de ces dernières décennies, avec analyses, commentaires et enquêtes de nos collègues belges.

☐ Je commande l'ouvrage "Vague d'ovnis sur la Belgique - Un dossier exceptionnel" au prix de 180 francs + 20 francs de participation pour port et emballage (pas de contre-remboursement). Vous trouverez donc, ci-joint, la somme de 200 francs. L'ouvrage est à expédier à l'adresse suivante

Nom

Adresse

A découper (ou à recopier) et à expédier avec votre règlement à SOS OVNI, B.P. 324 - 13611 Aix-en-Provence Cédex 1 France

(Attention : en cas d'abonnement, de réabonnement ou de commande, merci d'établir un chèque à part pour le présent ouvrage)